

## Public Hearing

## Audience publique

### Commissioners / Commissaires

The Honourable / L'honorable J. Michael MacDonald,  
Chair / Président

Leanne J. Fitch (Ret. Police Chief, M.O.M)

Dr. Kim Stanton

### VOLUME 75

INTERPRÉTATION FRANÇAISE

**Held at :**

Best Western Glengarry  
150 Willow St  
Truro, Nova Scotia  
B2N 4Z6

Friday, September 23, 2022

**Tenue à:**

Hotel Hilton de Dartmouth  
150, rue Willow  
Truro, Nouvelle-Écosse  
B2N 4Z6

Vendredi, le 23 septembre 2022

INTERNATIONAL REPORTING INC.

[www.irri.net](http://www.irri.net)  
(800)899-0006

## II **Appearances / Comparutions**

Mr. Jamie VanWart

Commission Counsel /  
Conseiller de la commission

Mr. Benjamin Perryman

Counsel / Conseiller

Ms. Samantha Parris

Counsel / Conseillère

Ms. Nasha Nijhawan

Counsel / Conseillère

Ms. Lori Ward

Counsel / Conseillère

**III**  
**Table of Content / Table des matières**

	<b>PAGE</b>
Représentations par Me Benjamin Perryman	5
Représentations par Me Samantha Parris	12
Représentations par Me Nasha Nijhawan	21
Représentations par Me Lori Ward	32

**IV**  
**Exhibit List / Liste des pièces**

<b>No</b>	<b>DESCRIPTION</b>	<b>PAGE</b>
	Séries d'addendum/erratum	3
	121 documents supplémentaire	4

Truro, Nouvelle-Écosse

1  
2  
3  
4  
5  
6  
7  
8  
9  
10  
11  
12  
13  
14  
15  
16  
17  
18  
19  
20  
21  
22  
23  
24  
25  
26  
27  
28

--- L'audience débute le jeudi 22 septembre 2022 à 9 h 31

**GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND:** Bonjour.

Les procédures de la Commission des pertes massives reprennent en présence de Monsieur le commissaire Michael MacDonald, Madame la commissaire Kim Stanton et Madame la commissaire Leanne Fitch.

**COMMISSAIRE FITCH:** Bonjour et bienvenue.

Nous vous rejoignons de Mi'kmaki, le territoire ancestral et non cédé du peuple Mi'kmaq.

Nous nous rappelons maintenant de ceux qui ont perdu la vie, ceux qui ont subi des torts, leurs familles, notamment ceux-là en Nouvelle-Écosse, au Canada et aux États-Unis, et toutes les autres personnes touchées par les pertes massives en avril 2020 en Nouvelle-Écosse.

**(PAUSE COMMÉMORATIVE)**

**COMMISSAIRE FITCH:** Aujourd'hui, ce sera la conclusion des procédures publiques de la Commission des pertes massives. Plus tard aujourd'hui, comme mes collègues commissaires vont partager les mots de clôture qui reconnaissent les activités de la Commission, nous allons regarder aux prochaines étapes le rapport final et le rôle critique que les décideurs, les institutions et les groupes et les membres du public auront à jouer dans la mise en œuvre des recommandations. Comme nous l'avons dit auparavant, nous continuons de le croire, la sécurité communautaire est une responsabilité et une occasion partagées.

Aujourd'hui, nous entendrons davantage d'observations orales finales de participants. Ben Perryman, commencera, suivi par Samatha Parris, Nasha Nijhawan et Lori Ward.

Avant de commencer avec les observations écrites, les avocats de la Commission vont marquer certaines pièces.

Maitre VanWart, s'il vous plait, pour les documents d'aujourd'hui.

1 **Me JAMIE VanWART:** Bonjour.

2 Pendant les activités de la Commission des pertes massives, il y a  
3 eu 31 documents fondamentaux qui ont été présentés et identifiés comme pièces.  
4 L'objectif de ces documents fondamentaux est de partager notre compréhension  
5 d'évènements qui ont mené aux pertes massives, et pendant et après les pertes  
6 massives. Ces documents fondamentaux ont aidé la Commission de partager ce qu'elle  
7 a appris d'une façon efficace et brève.

8 Les récits détaillés établis dans les documents fondamentaux font  
9 référence à des documents sources, ce qui est disponible sur le site web de la  
10 Commission des pertes massives. Les documents fondamentaux ont été créés par  
11 l'entremise d'un examen des documents de la Direction (inintelligible) d'assignments à  
12 produire et des enquêtes de la Commission des pertes massives, des consultations  
13 avec les participants, les renseignements reçus lors des audiences et fournis par le  
14 public.

15 Les documents fondamentaux n'étaient jamais prévus pour être  
16 fixes. La Commission a reçu de nombreux rapports au cours des derniers mois. La  
17 compréhension de la Commission a évolué, et ainsi, des changements doivent être  
18 apportés aux récits établis dans des documents-là. Aujourd'hui, je vous présente 25  
19 addendas et erratas qui correspondent à des documents fondamentaux. « Addenda »,  
20 c'est le pluriel de « addendum », ça signifie des matériels supplémentaires ou  
21 documents; « errata », c'est le pluriel de « erratum » et c'est une liste des erreurs  
22 corrigées dans les documents.

23 Ces addendas et erratums incorporent des documents  
24 supplémentaires appris par l'entremise d'apports du public et d'autres, ça corrige  
25 également des erreurs qu'on a apprises depuis qu'on a publié les documents  
26 fondamentaux.

27 Je veux vous dire que les addendas et les erratas ne sont pas les  
28 conclusions de fait de la Commission. Celles-là ne seront établies que dans le rapport

1 final et cela peut être le fruit de considérer toutes les preuves fournies à la Commission.

2 Madame la greffière, si vous pouviez marquer comme pièce  
3 chacun des addendas et erratas et les documents sources connexes, et je vais les  
4 présenter un par un.

5 Numéro 1, COMM0064786, « Portapique – 18 et 19 avril 2020  
6 (Addendum et Erratum) ».

7 COMM0064507, « Les Actions des premiers intervenants à  
8 Portapique (Addendum et Erratum) ».

9 COMM0064502, « Points de confinement à Portapique et dans les  
10 environs (Addendum) ».

11 COMM0064511, « La nuit à Debert (Addendum et Erratum) ».

12 COMM0064499, « 2328, chemin Hunter (Addendum) ».

13 COMM0064508, « Autoroute 4, Glenholme (Addendum et  
14 Erratum) ».

15 COMM0064512, « Chemin Plains, Debert (Addendum) ».

16 COMM0064510, « Caserne des pompiers, Onslow, Belmont  
17 (Erratum) ».

18 COMM0064516, « Shubenacadie, (Addendum et Erratum) ».

19 COMM0064509, « Autoroute 224 (Addendum et Erratum) ».

20 COMM0064503, « Big Stop d'Enfield (Addendum et Erratum) ».

21 COMM0064513, « Objets et matériel de police (Addendum et  
22 Erratum) ».

23 COMM0064514, « Confirmation de la réplique d'auto-patrouille de  
24 la GRC (Addendum et Erratum) ».

25 COMM0064506, « Armes à feu (Addendum et Erratum) ».

26 COMM0064504, « GTI de la GRC (Addendum et Erratum) ».

27 COMM0064500, « Poste de commandement STO et décisions de  
28 commandement de la GRC (Addendum et Erratum) ».

1 COMM0064518, « Services de police de Truro (Addendum et  
2 Erratum) ».

3 COMM0064514, « Communications publiques de la GRC les 18 et  
4 19 avril 2020 (Addendum et Erratum) ».

5 COMM0064500, « Soutien aérien (Addendum et Erratum) ».

6 COMM0064784, « Opérations de la Police régionale d'Halifax et du  
7 District d'Halifax de GRC...

8 COMM0064517, « Communications TMR2 », ce système-là en  
9 Nouvelle-Écosse.

10 COMM0064785, « Des renseignements... tentatives d'obtenir des  
11 renseignements de par la famille, les avis de décès aux plus proches parents  
12 (Addendum et Erratum) ».

13 COMM0064787, « Services de soutien pour les survivants et les  
14 communautés, les comportements violents de l'auteur à l'endroit des autres (Addendum  
15 et Erratum) ».

16 COMM0064505, « Les malversations financières de l'auteur  
17 (Addendum et Erratum) ».

18 Je voudrais que l'on marque comme pièces ceux-là et ainsi que les  
19 documents sources.

20 **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND:** C'est chose faite.

21 **Me JAMIE VanWART:** Et Madame la greffière, pourrions-nous  
22 également marquer 121 documents supplémentaires en tant que pièces, ce sont des  
23 documents pertinents, notamment des transcriptions d'entretiens menés par la  
24 Commission des pertes massives. Madame la greffière, je voudrais que l'on marque...  
25 identifie cela comme pièces.

26 **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND:** Il en est fait ainsi.

27 **Me JAMIE VanWART:** Et tous les documents marqués comme  
28 pièces ont été partagés d'avance avec les participants.



1 **COMMISSAIRE MacDONALD:** Merci, Maitre VanWart.  
2 Maintenant, ça sera à monsieur Ben Perryman qui représente la  
3 East Coast Prison Justice Society et la B.C. Civil Liberties Association.

4 **--- REPRÉSENTATION PAR Me BENJAMIN PERRYMAN:**

5 **Me BENJAMIN PERRYMAN:** Bonjour, Monsieur et Mesdames les  
6 Commissaires. Je m'appelle Benjamin Perryman, et comme Monsieur le commissaire  
7 MacDonald, je comparais au nom d'une coalition de la B.C. Civil Liberties Association et  
8 la East Coast Prison Justice Society.

9 Pour les participants et les membres du public qui ne connaissent  
10 peut-être pas ces organisations-là ou pourquoi elles participent à cette enquête  
11 importante, la BCCLA est l'activité la plus ancienne et la plus active en matière des  
12 libertés civiles au Canada, ça met l'emphase sur les relations des personnes et les  
13 États et comment l'État peut faire avancer ou limiter les droits et les libertés.

14 La East Coast Prison Justice est une coalition d'individus et  
15 d'organisations qui travaillent à faire avancer la justice sociale pour mettre l'emphase  
16 sur les droits des personnes criminalisées. Cela focalise sur les inégalités qui ont un  
17 impact sur les populations marginalisées dans la région Atlantique. Les deux  
18 organisations ont beaucoup d'expérience pour la poursuite de reddition de comptes là  
19 où les acteurs étatiques ont nui au public, notamment dans le contexte des services  
20 policiers.

21 La coalition a formé, pour partager cette expertise et sur la  
22 reddition de comptes, avec la Commission comme elle expose les causes, contextes et  
23 circonstances qui ont donné lieu aux pertes massives et pour s'assurer que les  
24 recommandations en matière de sécurité publique en réaction à un échec  
25 catastrophique des services policiers dans cette province, que la Commission ne nuit  
26 pas de façon inadvertante aux groupes marginalisés et défavorisés de la province.

27 Je vais vous parler de deux ou trois sujets aujourd'hui. Le  
28 numéro 1, les défis auxquels font face la Commission lorsqu'ils passent... alors qu'elle

1 passe à la phase de la rédaction du rapport; deuxièmement, c'est la thématique de la  
2 gouvernance et la surveillance et la reddition de comptes de la police; et troisièmement,  
3 c'est les alternatives aux services policiers. Sur cet enjeu des défis que vous allez  
4 connaître, il y a deux volets : il y a le défi de l'impact et le défi de l'obstruction. Ce sont  
5 des défis distincts, mais liés.

6 Sur la question de comment on a pu arriver à avoir un meilleur  
7 impact, comment mieux s'assurer que la Commission... le travail de cette Commission  
8 transforme la sécurité publique dans cette province, plusieurs commissaires ont parlé  
9 au sujet de l'importance d'émettre des recommandations qui peuvent être réalisables et  
10 qui auront un impact. Nous avons entendu cet appel-là, on va faire de notre mieux dans  
11 nos observations écrites de fournir des recommandations précises et réalisables, mais il  
12 y a un risque de mettre trop l'emphase sur la mise en œuvre aux dépens de  
13 reconcevoir ce à quoi pourrait ressembler la sécurité publique dans cette province et  
14 ailleurs.

15 Le dossier devant vous révèle que le statu quo en matière de  
16 sécurité publique a vraiment fait échec pour les Néo-Écossais. Peaufiner ce statu quo  
17 ou, encore pire, consacrer davantage de ressources publiques ne va pas empêcher les  
18 échecs qui ont contribué aux pertes massives. Ça ne va pas empêcher que ce genre  
19 d'évènement se produise de nouveau. Alors que vous vous engagez dans cette  
20 question et les défis de l'impact, nous vous opposons le défi de reconcevoir ce à quoi  
21 pourrait ressembler la sécurité publique en Nouvelle-Écosse et ailleurs.

22 En matière d'obstruction, le dossier révèle un point de vue hostile  
23 de la part de la GRC au niveau de cette enquête et du public de façon générale qui a  
24 fait que votre travail soit plus difficile, cela exige un commentaire aujourd'hui et dans  
25 votre rapport.

26 Dans les suites des 18 et 19 avril, plusieurs Néo-Écossais étaient  
27 étonnés et leur cœur a été fendu par la perte de vies. Pour ceux qui n'étaient pas  
28 directement touchés, on a vu que plusieurs des personnes qui avaient été touchées

1 avaient été voir, vérifier auprès de leurs voisins pour voir s'ils avaient besoin d'aide,  
2 c'est quelque chose que plusieurs Néo-Écossais auraient fait, ce genre d'aide mutuelle  
3 et de soins qui est au cœur de la sécurité publique dans cette province.

4 Par contraste, le premier instinct de la GRC était de chercher à  
5 éviter la responsabilité publique. Après quelques jours, la GRC était au courant de  
6 certains faits : que l'auteur était connu de la GRC, que la GRC avait reçu plusieurs  
7 plaintes au sujet de la violence de l'auteur, que ces plaintes-là avaient été partagées à  
8 différents agents de police et sans une enquête appropriée, qu'une des enquêtes (sic)  
9 [officiers] qui avait fait échec dans ces enquêtes avait... s'était fait ami avec l'auteur et  
10 avait passé beaucoup de temps avec lui, qu'il y avait un avis de surveillance, un avis  
11 qui avait dit que l'auteur – et je cite – « voulait tuer un policier et avait des armes à feu  
12 dans sa maison », et que l'utilisation de « En Alerte » aurait pu sauver des vies.

13 La réaction de la GRC à tout ceci, ce n'était pas de se vanter au  
14 public et dire « ah! on a fait des erreurs, on va corriger ces erreurs-là, on a appris de  
15 ces erreurs-là ». La première réaction est d'appeler toute l'équipe des Communications  
16 stratégiques au bureau, cette équipe a fourni un renseignement faux et qui devait  
17 mener en erreur sur ce que la GRC savait et quand elle le savait sur ces enjeux,  
18 comme le nombre de victimes, si toutes les victimes étaient des adultes.

19 La GRC a tenté de faire que les autres services policiers prennent  
20 un point de vue unifié sur la non-efficacité de « En Alerte »; quand cela a fait échec, le  
21 Groupe des communications stratégiques a fait... a élaboré le slogan que « En Alerte »  
22 n'était pas un outil dans la trousse d'outils. C'est une demi-vérité. Ce qu'on a manqué,  
23 c'est que la GRC avait été demandée de rajouter cet outil-là à la trousse d'outils, mais  
24 qu'elle avait refusé.

25 La GRC a tenté de faire que les services policiers de Truro ne  
26 publient pas l'avis de sécurité publique. Le chef MacNeil a dit que ce n'était pas la  
27 chose morale ou la chose correcte du point de vue déontologique à faire, et ainsi, le  
28 document a été publié.

1                   La GRC s'est assurée que le surintendant principal Campbell pour  
2 un examen externe fasse lettre morte. Une fois que c'est devenu clair qu'il y avait une  
3 enquête publique, la GRC a donné une mission aux époux de l'officier supérieur (sic) de  
4 parler de l'enquête. Eux, ils ont par la suite créé des cartes d'affaires qui mènent en  
5 erreur, qui suggèrent qu'ils faisaient partie du personnel de la Commission. La  
6 démarche de la GRC en matière de divulgation a été lente, c'est troublant. On a retenu  
7 des documents à la Commission, les documents critiques ont été publiés à la dernière  
8 minute, et le Procureur général du Canada même a avisé la GRC de retenir des  
9 preuves, à moins que... à part qu'on soit demandé. Cela a limité la capacité de  
10 s'engager auprès du dossier.

11                   Le public ne saura peut-être jamais s'il y a une divulgation  
12 complète et franche par la GRC lors de ces procédures.

13                   Lorsque les officiers supérieurs ont témoigné, ils ont témoigné d'un  
14 manque surprenant de connaissances au sujet des événements. Ce qui a (inintelligible)  
15 de frapper la Coalition, c'est la commissaire Lucki, la leader de la GRC qui s'est  
16 présentée comme une dame des faits, mais qui ne pouvait pas expliquer pourquoi elle  
17 n'était pas en possession de faits pertinents. Elle a expliqué ce manque de  
18 connaissances en fonction de ses observations à 10 000 pieds et un manque de notes,  
19 de comptes rendus en montant vers elle.

20                   Lorsque le leadership fait défaillance, les leaders doivent  
21 descendre aux tranchées, détermine ce qui a mal tourné et prendre des mesures afin  
22 que cela ne se produise plus. C'est clair que cela ne s'est pas produit.

23                   J'ai insisté sur ces obstructions, ces exemples d'obstruction pour  
24 deux raisons. Notamment, ils exigent une reddition de comptes explicite dans votre  
25 rapport. Le fait de ne pas le faire va encourager ce genre de comportement lors  
26 d'enquêtes publiques au futur. Deuxièmement, lorsque l'on songe à la question de la  
27 mise en œuvre, la GRC ne s'est pas comportée comme voisin ou membre  
28 communautaire qui s'engage à la sécurité publique; plutôt, ils se sont engagés dans les

1 exercices d'éviter la reddition de comptes et s'ils continuent ce genre de comportement  
2 à la suite de la publication de votre rapport. Ils sont probablement un obstacle grave en  
3 matière de mise en œuvre.

4 Je vais maintenant parler au sujet des deux thématiques que nous  
5 avons l'intention... sur lesquelles nous avons l'intention de fournir des observations  
6 écrites détaillées. De nos observations finales à la GRC.

7 La première, tout d'abord, c'est la gouvernance policière. Les  
8 procédures indiquent que bien des échecs de la GRC n'étaient pas un problème de  
9 ressources. Dans les deux nuits, la police, souvent, le... le... le poste budgétaire le plus  
10 important dans une province, à Halifax, par exemple, le budget représente 15% du  
11 budget total. Ce n'était pas une question de ressources, au contraire. C'était une  
12 question de... de... de gouvernance et de surveillance insuffisante.

13 Je vais prendre... je vais insister aussi sur le rôle de la recherche  
14 dans la phase 2 et la phase 3 de votre travail. Selon nous, l'équipe de recherche a fait  
15 un excellent travail pendant cette Commission. Les tribunaux du Canada indiquent que  
16 l'on ne peut pas développer des faits sans avoir des études rigoureuses et ce que  
17 l'équipe de docteur (inintelligible) a révélé, que la police de Nouvelle-Écosse n'est  
18 pas... ne fait pas l'objet de surveillance adéquate.

19 Les normes de police en Nouvelle-Écosse n'ont pas été  
20 modernisées, l'équipe de vérification a été réduite d'un effectif de huit personnes à une  
21 personne. Il y a quelques bureaux qui fonctionnent, mais sans assez de ressources et de  
22 financement. Les municipalités donnent à ces bureaux des budgets d'opération qui ne  
23 sont pas à la hauteur de la complexité de leurs tâches, ni proportionnés à la taille de la  
24 police dans ces administrations.

25 Il y a peu d'éléments qui indiquent que le processus de plaintes est  
26 accessible aux citoyens, les groupes marginalisés, et a fait en sorte que les... que la...  
27 la police puisse s'acharner sur les groupes marginalisés. C'était votre avis sur les  
28 contrôles de routine qui a changé les contrôles de routine dans cette province. Il a fallu

1 un avis de votre part et de Jennifer Taylor pour effectuer le changement.

2 Le Canada a des problèmes... le Canada sait qu'il y a des  
3 problèmes de conduite dans la GRC. Le juge Bastarache a expliqué qu'il y a une  
4 culture toxique de misogynie dans la GRC qui existe encore et que le Canada n'a pas  
5 agi pour corriger le problème. Le Canada n'a pas non plus donné des ressources  
6 nécessaires au CCETP pour faire des examens systémiques de la police. Comme le  
7 commissaire MacDonald a observé, cela limite l'indépendance et la capacité de CCETP  
8 de répondre aux préoccupations soulevées par le juge Bastarache.

9 Des exemples concrets que nous avons vus de la présentation de  
10 ces problèmes. Dans le cas présent, je vais vous attirer l'attention à l'évaluation du  
11 gendarme Wally qui a été divulguée à la toute dernière minute, et que l'on a essayé  
12 d'exclure par... Et dans ce document, un membre du public, une femme, a porté plainte  
13 contre le gendarme Wally, la plainte a été gérée informellement. Il y avait une autre  
14 plainte contre monsieur Wally (sic) contre l'inaction dans le cas d'un dossier et donc,  
15 l'évaluateur dit que le gendarme Wally doit se souvenir qu'il ne faut jamais s'impliquer  
16 personnellement avec les clients. Il faut toujours s'assurer que ça... son contact avec  
17 les clients est professionnel et au-delà de tout reproche.

18 Et donc, il dit, donc ça c'est le document 63642 : « Je crois qu'il a  
19 appris de ces expériences dans sa première année, et j'espère que ces commentaires  
20 négatifs ne se reproduiront jamais. »

21 Ces commentaires ont été reproduits. On l'a vu. On a le cas de  
22 l'auteur. C'était quelqu'un que monsieur Wally a identifié comme un bon gars qui était,  
23 qui ne méritait pas les reproches. Cela a été répété aussi dans les commentaires de  
24 monsieur Wally contre madame Beaton (ph) comme quelqu'un qui n'avait pas besoin de  
25 la protection de la police. Les résultats, comme on le sait, ont été catastrophiques.

26 Au-delà de la surveillance, la Coalition croit que la province de la  
27 Nouvelle-Écosse doit démocratiser son approche à la gouvernance de la police, et cela  
28 veut dire une gouvernance et une imputabilité proactive et non pas réactive. L'aspect

1 important ici est qu'il faut qu'il y ait des règles avant l'inconduite pour protéger le public.  
2 Que l'on ne peut pas traiter l'inconduite de la police en excluant les preuves ou par les  
3 poursuites pour les dommages monétaires.

4 Ce que la gouvernance démocratique pourrait être? Bon, impliquer  
5 les membres de la communauté sur les... surtout les gens les plus affectés par la police  
6 dans la gouvernance et la surveillance de la police. Et ici, on se réfère aux peuples  
7 autochtones, les personnes noires, les personnes ayant des handicaps mentaux.

8 Les communautés qui ont été exclues généralement des  
9 processus... des procédures de la Commission, malgré le fait que le fait que les chiffres  
10 indiquent que ces communautés font l'objet disproportionné de... d'actions policières. Il  
11 pourrait aussi s'agir d'élaborer des normes, de manière transparente, avec l'apport des  
12 organisations de la société civile. Il faudrait, par exemple, demander à la police de  
13 justifier ses demandes de... d'argent.

14 L'objet de cet exercice, l'objectif de cet exercice de la  
15 démocratisation de la gouvernance de la police serait donc de rehausser la légitimité de  
16 protéger le public et de s'assurer que les budgets accordés à la police rendent... sont  
17 bien justifiés.

18 Nous allons aussi émettre des recommandations sur les  
19 alternatives à la police. Il y a un large consensus sur, parmi les participants ici, que les  
20 alternatives sont nécessaires. Les arguments, bon, ou les façons de faire pourraient  
21 être de... de... d'enlever des tâches à la police, d'assurer que les gens qui interviennent  
22 possèdent les bonnes compétences et aussi assurer que... et reconnaître aussi que  
23 les... la police a un... reçoit parmi les salaires les plus élevés, mais pour une formation  
24 inadéquate.

25 Mais nous opposons aussi qu'il est nécessaire de... d'élaborer des  
26 alternatives parce que la pratique policière ne peut pas régler certains des problèmes,  
27 plusieurs des problèmes qui entament la sécurité publique. La... la poursuite...  
28 l'approche axée sur les poursuites et l'emprisonnement fait peu de choses pour

1 protéger le public. Et aussi, cela peut avoir un impact sur les groupes marginalisés. Les  
2 alternatives à la police visent à offrir des mesures efficaces.

3 Certaines de ces options existent déjà. Dans le cadre, par exemple,  
4 des équipes non policières de santé mentale qui existent. Mais ces mécanismes sont  
5 sous-financés. Chroniquement sous-financés. Et cela les empêche de jouer un rôle  
6 significatif dans la sécurité publique. Il faut financer ces services durablement et  
7 continuellement. Il faut financer ces gens qui agissent avec une éthique de soin pour les  
8 communautés qu'ils desservent.

9 Les personnes qui agissent de manière proactive pour enrayer les  
10 méfaits. Cela représentera un meilleur rendement sur investissement, sur les  
11 investissements dans la sécurité publique.

12 Je vais terminer en disant que les citoyens de la province savent  
13 que cette enquête existe à cause du plaidoyer des familles qui ont perdu leurs proches.  
14 Et parce que d'autres citoyens se sont joints à eux. Le gouvernement fédéral ne voulait  
15 pas que cette enquête existe, le gouvernement provincial non plus. Et la GRC,  
16 certainement pas. Ces entités savaient qu'une enquête allait découvrir des échecs  
17 catastrophiques de gouvernance et de police.

18 Nous sommes reconnaissants envers les familles d'avoir exposé  
19 ces vérités malaisées et nous nous engageons à travailler avec eux pour faire en sorte  
20 que vos recommandations représentent le point de départ de la transformation de la  
21 sécurité publique en Nouvelle-Écosse. Merci beaucoup.

22 **COMMISSAIRE MACDONALD** : Merci monsieur Perryman.

23 Madame Samantha Parris.

24 **--- REPRÉSENTATIONS PAR Me SAMANTHA PARRIS:**

25 **Me SAMANTHA PARRIS:** Bonjour Commissaire. Et merci de  
26 m'avoir invitée à vous faire des représentations. Je m'appelle Samantha Parris, et avec  
27 mes collègues, Edward Gourd et Glen Henderson (ph), je représente le bureau du  
28 procureur général de la Nouvelle-Écosse. Donc, je vais parler de la province, pendant



1 toutes mes représentations.

2                   Donc, au nom de la province, nous reconnaissons la perte  
3 incroyable subie par les amis et les familles, en avril 2020. Nos condoléances aux  
4 familles et aux amis des gens qui ont perdu la vie, les gens qui ont été affectés ou  
5 blessés et les gens qui continuent à être affectés par cet événement horridique.

6                   Le rôle de la Commission était d'enquêter et de tirer des  
7 conclusions sur ce qui est arrivé et d'émettre des recommandations, afin d'éviter de tels  
8 événements tragiques à l'avenir. Ces questions identifiées dans la partie A du mandat  
9 devaient inclure les causes, le contexte et les circonstances qui ont donné lieu à la  
10 tragédie. L'intervention de la police, dont la GRC et les services municipaux.

11                   Et aussi, les mesures prises pour influencer, appuyer et les familles  
12 et les citoyens affectés.

13                   Deuxième partie, la partie B de son mandat, la Commission devait  
14 s'attarder sur plusieurs questions associées avec ces questions, dont des facteurs  
15 contextuels, l'accès aux armes à feu, les communications, les politiques, etc. La  
16 Commission avait donc le pouvoir et l'obligation de... de faire comparaître des témoins,  
17 sous serment.

18                   Dans nos représentations aujourd'hui, nous allons donc explorer  
19 ces preuves reçues, ces preuves assermentées et aussi, sur les volumes d'informations  
20 reçus par vous. Les audiences de la Commission, la portée de ces procédures sont  
21 limitées... illimitées. Les règles de la preuve ne s'appliquent pas strictement ici. Mais  
22 votre travail est encore affecté par l'équité.

23                   Vous devez vous comporter avec équité. Vous devez étudier  
24 attentivement ces preuves pour ne pas tirer des conclusions indues de ce que vous  
25 avez appris et vous ne devez pas non plus déduire ou... déduire... arriver à des  
26 déductions avec soin. Vous devez équilibrer, ou soupeser la fiabilité de... les preuves  
27 que vous avez reçues. Et pondérer chacune de ces preuves. C'est le cas quand on  
28 considère l'absence de témoins traditionnels et des documents primaires. Et aussi si...

1 si des conclusions (inintelligible) pourraient être problématiques.

2 La force de vos recommandations tiendra en la manière à laquelle  
3 vous allez mettre de l'avant vos conclusions. Vous avez toute une tâche devant vous.

4 Dans la deuxième phase et la troisième phase aussi, nous avons  
5 écouté des experts de la Nouvelle-Écosse et d'ailleurs, sur la culture de la police, la  
6 formation de la police, les alertes données au public, la violence fondée sur le genre et  
7 encore. Nous avons aussi écouté des citoyens, des gens qui contribuent à la sécurité  
8 communautaire, des groupes de plaidoyers sur leurs perspectives et leurs opinions sur  
9 comment rendre nos communautés plus sûres... sécuritaires.

10 Et aussi, des fonctionnaires provinciaux qui ont donné un contexte  
11 important. Et ces gens ont pu, aussi, songer aux leçons à tirer et comment mieux servir  
12 le public à l'avenir. Toute une occasion d'apprentissage pour ceux ou celles qui se  
13 consacrent à rendre nos communautés plus en sécurité.

14 La province va continuer à travailler avec l'enquête et va poursuivre  
15 le travail, suite à la réception de vos recommandations.

16 Pendant cette période, il y a eu beaucoup de preuves qui ont été  
17 présentées et beaucoup de perspectives sur la nature de la preuve, les preuves  
18 exemplaires et quelles preuves ne sont pas fiables ou ne sont pas des preuves. Il faut  
19 distinguer entre la preuve et l'information disponible quand vous... lorsque vous  
20 établissiez vos conclusions.

21 Par exemple, quelqu'un qui offre un témoignage oral, offre une...  
22 de la preuve, mais les avocats, non. Même chose, des idées présentées lors des tables  
23 rondes et les discussions sont des informations, sont de l'information et non de la  
24 preuve.

25 La province vous encourage à vous assurer de tirer des  
26 conclusions en fonction des meilleures preuves, de la meilleure preuve disponible.

27 En ce qui a trait aux recommandations, la province suggère que  
28 ces recommandations soient spécifiques, visent... qu'elles visent un palier du

1 gouvernement spécifique. C'est très important dans le cas présent. Où les trois paliers  
2 du gouvernement seront ou devront écouter et répondre à plusieurs de vos  
3 recommandations.

4                   Maintenant, je veux examiner les bureaux et les ministères de la  
5 province qui sont impliqués dans les initiatives de sécurité publique, avant, pendant et  
6 après l'incident d'avril 2020. Nous allons offrir un examen beaucoup plus détaillé dans  
7 nos représentations écrites.

8                   Maintenant, je m'attarde au bureau de communications et sécurité  
9 publique. C'est un bureau dans le ministère des services et des services internes. Ce  
10 bureau est responsable de la gestion du système de communications publiques, dont le  
11 système de radio TMR2 et aussi le système de radio communication qui s'appelle  
12 Shubie radio, normalement. Je me suis référée à la distinction importante entre la  
13 preuve et l'information et l'importance pour la Commission d'utiliser les meilleures  
14 preuves en envisageant des recommandations.

15                   C'est un concept important qu'il faut retenir quand on songe au rôle  
16 du système de radio TMR2. Surtout parce que ce système est très complexe.  
17 Heureusement, la Commission a reçu de la preuve des gens qui peuvent mieux  
18 s'attarder aux capacités techniques du système. Dont (inintelligible) McCloud qui est un  
19 ingénieur pour Bell Mobility Top Brand. Et Matt Boyle, aussi, qui sont directeurs du  
20 bureau.

21                   Pendant l'enquête, il a été dit que TMR2 est un système  
22 interopérable qui est appuyé par le réseau indépendant. Ce que tous les intervenants et  
23 tous ceux qui contribuent à la sécurité publique sont en mesure de communiquer entre  
24 eux de façon efficace et sécurisée par un système unique de radio. Étant un système  
25 indépendant veut dire que ce système ne dépend pas du système cellulaire. Pour ce  
26 qui est de la description des difficultés qu'ils ont eues lorsqu'ils voulaient utiliser le  
27 téléphone, le 18 et 19 avril en 2020. Aussi, nous avons appris par McLeod, en juin  
28 2022, que le système radio fonctionnait exactement tel qu'il a été conçu pour. Il est

1 évident qu'avec tous les équipements, il y a eu des difficultés. Il y avait, c'est-à-dire, les  
2 difficultés qui ont eu lieu ce jour-là, c'était en raison qu'on ne savait pas comment ça  
3 fonctionnait. Il y avait un manquement de l'utilisation, un manque de pratique et un  
4 manque d'utilisation des capacités de ce système et non pas les déficiences de ce  
5 système.

6 Par exemple, le sergent Jeff West et les autres ont parlé des  
7 signaux radio lorsqu'il est question de couverture cellulaire. Ce n'est pas le cas. Il est  
8 important à l'équipe pour utiliser... c'est-à-dire de comprendre que ces radios utilisent  
9 un tout autre réseau. Donc la couverture radio en Nouvelle-Écosse est beaucoup plus  
10 robuste que la couverture cellulaire. Et ceci est juste un exemple de l'information qui  
11 existe au sujet des capacités des équipements radio. Nous avons appris de plusieurs  
12 témoignages de la GRC qu'ils ne savaient pas, ne connaissaient pas les intonations qui  
13 provenaient des radios, ce qui a fait qu'ils ont mal compris pour ce qui est de la fiabilité  
14 du système qui devait être utilisé pendant les événements. Nous avons aussi appris  
15 que l'utilisation de ces radios de haute technologie exige ou a... plus une grande portée  
16 de fréquence. Nous avons compris que la GRC a récemment mis en œuvre des tests  
17 pour ce qui est des boutons d'urgence et ils ont encouragés toute l'équipe justement,  
18 qui travaille dans le système de cet équipement, de pratiquer le maximum possible. Ces  
19 pratiques vont améliorer d'abord les communications des intervenants, en particulier  
20 lorsqu'il y a des cas d'urgence. Il est aussi important à l'équipe et à la communauté de  
21 comprendre que le personnel de la sécurité publique et de communications sur le  
22 terrain peut fournir des... de l'aide en termes de communication. Ce bureau peut  
23 contrôler le trafic de radio en temps réel à l'aide d'un logiciel, ce qui peut encourager  
24 beaucoup de couverture dans une région donnée. Le bureau peut aussi intervenir dans  
25 le cas d'échec ou de panne de l'infrastructure. Ce sont des informations importantes et  
26 il est soumis que des systèmes pareils seraient un atout pour toute intervention dans un  
27 cas d'incident critique.

28 C'est l'observation que... depuis les témoignages entendus. Ce qui

1 devait être fait le 18 et 19 avril 2020, est que le travail en technologie ce n'était pas les  
2 sources de difficultés que certains usagers ont eues. Un participant insiste, la  
3 Commission de compléter justement, d'avoir une vue générale du système. Ceci  
4 étant dit, il n'y a aucune preuve pour soutenir cette suggestion. Le témoignage que  
5 nous avons appris lors de ces procédures soutien qu'il est question de faire usage de  
6 formation, aussi d'encourager la pratique et aussi la compréhension totale du système  
7 radio et de toute l'expertise qui lui est allouée par le bureau de la sécurité publique et la  
8 communication sur le terrain. Les témoignages sont clairs, l'infrastructure n'était pas...  
9 le problème n'était pas avec l'infrastructure.

10 Je vais maintenant faire quelques commentaires sur les systèmes  
11 des victimes. Le système en charge des victimes qui travaillent en collaboration avec le  
12 département de Justice, son rôle étant de réduire le nombre de crimes, ou des victimes,  
13 en Nouvelle-Écosse. Ça a été fait par des services de victimes qui fournissent de l'aide  
14 aux victimes de crimes, par de l'information, par de l'assistance, bien sûr par le biais du  
15 système judiciaire. Les systèmes de victimes ont agi de façon très encourageante tout  
16 de suite après les événements. Le service de victimes avec le soutien et la  
17 collaboration de département de Justice de la Nouvelle-Écosse y compris les services  
18 correctionnels, les services aussi de bien-être, de santé, et aussi les départements, les  
19 communautés de départements, une grande variété d'organismes.

20 Et aussi les services à Portapique et aussi les communautés  
21 impactées de Shubenacadie et... ces centres de navigation ont été ouverts six jours par  
22 semaine, ils étaient ouverts à tout le monde à la communauté, c'est-à-dire, tous les  
23 membres de communauté pouvaient s'y présenter. Lorsqu'ils s'y présentaient, on leur  
24 fournissait du soutien, de l'information, on les aidait à trouver les services dont ils  
25 avaient besoin. Ces centres de navigation ou de coordination ont été justement le  
26 résultat de personnes qui étaient compétentes et qui voulaient aider. C'était toute une  
27 variété de services gouvernementaux. Ils l'ont fait, quand bien même il y avait même la  
28 pandémie de la COVID. Deux des services de coordination de la navigation étaient

1 dans des centres éducatifs ou scolaires, alors que d'autres avaient fermé en janvier  
2 2022 sur la base des accusations reçues de la part des communautés. De l'assistance  
3 continue à être disponible, elle est fournie en d'autres façons, elle est aussi disponible à  
4 la demande.

5 Les services de victimes ont depuis le début fourni une présence,  
6 de la présence, de la régularité en termes de soutien à l'égard des familles des victimes  
7 et des communautés, et les membres des communautés. Il est question d'explorer la  
8 nature de ce travail et ses relations avec ces observations.

9 Maintenant je vais parler de la santé publique et du bien-être.  
10 Comme vous êtes certainement au courant, les services de santé de la Nouvelle-  
11 Écosse sont fournis par l'autorité de la santé. Et la multitude des professionnels de la  
12 santé à travers toute la province. Vous êtes au courant aussi qu'après les pertes  
13 massives, les autorités de santé ont mobilisé une équipe de crise pour aider ceux qui  
14 sont les plus affectés, les plus touchés. Ils ont aussi offert à des cliniciens des  
15 formations opportunes, pour les résidents aussi, et du soutien pour eux aussi. La  
16 province a aussi promu les soins de santé à travers toute la province, sept jours sur  
17 sept, ainsi qu'un centre aussi, une ligne de... pour ce qui est de la santé mentale et de  
18 la dépendance. Ce qui permettait d'avoir accès à des services de cliniciens  
19 professionnels et à tous ceux qui ont des problèmes de dépendance ou de santé  
20 mentale. En plus de cela la province a aussi augmenté les ressources avec 2-1-1 la  
21 Nouvelle-Écosse pour fournir un point de concentration pour du soutien justement.

22 Les coordonnateurs de la communauté sont disponibles sept jours  
23 sur sept, pour justement mettre en relation les Néo-Écossais avec les ressources  
24 concernées. Ils ont aussi ajouté des ressources professionnelles aux familles, aux  
25 associations des services pour les familles à l'est de la Nouvelle-Écosse pour justement  
26 augmenter l'accès à la consultation. D'autres lignes d'aide ont été aussi élaborées par  
27 les services de communautés, elles ont aussi été établies. Ces lignes d'aide  
28 comprenait... c'était pour les femmes, tous les autres genres et la santé mentale aussi.

1                   Maintenant je vais parler de la division de sécurité. La division de la  
2 sécurité publique fait partie du département de justice. Elle est responsable entre autres  
3 du maintien de l'ordre, c'est-à-dire des stratégies de la police et de l'enquête. Il est très  
4 important de savoir que la division de sécurité publique et l'une des recommandations  
5 lors d'une commission de la procécution [sic] de Mel Juriner (phon.). Tout au long des  
6 procédures, nous avons beaucoup appris sur la division de la sécurité publique,  
7 comment elle opère. Nous avons aussi appris, on a appris plus pour son rôle, pour ce  
8 qui est de la structure du maintien de l'ordre en Nouvelle-Écosse. Les forces de police  
9 prévent... de prévention de la Nouvelle-Écosse par le biais d'ententes municipales  
10 avec.... Ou entre le département de justice ou la sécurité publique Canada, les  
11 municipalités sont responsables de leur propre maintien de l'ordre. Pour ce qui est de la  
12 population, différentes options leurs sont disponibles, qui vont prévaloir selon les  
13 obligations. La GRC en est une. Au total, il existe 11 agences de police qui fournissent  
14 des services de maintien de l'ordre aux Néo-Écossais. Toutes les agences de police de  
15 la... sont gouvernées par une loi de police. La GRC fournit aussi un maintien de l'ordre  
16 fédéral à travers toute la province.

17                   La division de la sécurité publique est en processus de  
18 modernisation pour ce qui est du maintien de l'ordre par le biais de programmes. Ce  
19 travail est en cours et a impliqué plusieurs consultations de divers intervenants et  
20 parties prenantes. Ce projet de modernisation va assurer et améliorer l'uniformité des  
21 pratiques policières à travers toute la province, tout en encourageant l'interopérabilité.  
22 La province encourage la Commission à reconnaître ce projet de modernisation,  
23 comme étant une étape positive pour ce qui est du maintien de l'ordre en Nouvelle-  
24 Écosse. Et on a hâte de recevoir plus de recommandations à ce sujet.

25                   Maintenant je vais parler du bureau de gestion des crises ou des  
26 urgences. Ce bureau est une division du département des affaires municipales et de  
27 logement de la Nouvelle-Écosse. Il est responsable de la planification de l'urgence, de  
28 la coordination aussi, des interventions en cas d'urgence. Ce bureau travaille avec les

1 autorités municipales pour... en temps de crise et d'urgence. Il aide par l'analyse, par  
2 l'évaluation aussi après l'urgence. Ce bureau administre aussi le système 9-1-1 et aussi  
3 le système ALERRT. Ceux qui travaillent à la direction sont vraiment des experts.  
4 Lorsqu'ils n'interviennent pas en cas d'urgence, ou comme étant premier intervenant,  
5 leur rôle consiste à comprendre la nécessité ou quels sont les services nécessaires en  
6 cas d'urgence. Le bureau de gestion des urgences fonctionne sept jours sur sept et se  
7 trouve prêt pour coordonner avec toute agence, ailleurs lorsque c'est nécessaire.  
8 Pendant les pertes massives, le bureau a établi un centre d'évacuation.

9                   En plus de cela, le bureau de gestion des urgences, c'est-à-dire, ils  
10 ont suggéré à la GRC que le problème du système de l'ALERRT, dans la matinée du  
11 19 avril 2020, nous avons appris par les témoignages que l'équipe de l'EMO ont eu des  
12 problèmes pour ce qui est des réseaux sociaux, tout au long avec les informations qu'ils  
13 recevaient par les réseaux sociaux. Ce qui a contribué au fait qu'ils ont suggéré quand  
14 bien même le système n'a jamais été utilisé pour une intervention active partout au  
15 Canada, en fin de compte il a été clair que la décision quant à publier une alerte de  
16 quelque nature que ce soit, ça a été par la police en situation pour une prise de  
17 conscience, ou une sensibilisation. Il y a eu beaucoup de débats au sujet de l'ALERRT  
18 et c'est clair qu'une leçon a été apprise. Aujourd'hui, la GRC à l'instar des autres  
19 agences de police ont adopté des politiques et justement on l'a vu dans l'événement...  
20 à l'événement de Saskatchewan pour ce qui est des... tout de suite après les pertes  
21 massives, en travaillant en étroite collaboration avec le département de Justice, la  
22 haute direction, la GRC aussi, la police régionale de Halifax, ont élaboré des politiques  
23 de formation et aussi un accès direct dans le système de l'ALERRT. Ce qui permet à la  
24 GRC et à la police régionale d'Halifax d'avoir une tierce partie qui va assister en cas  
25 d'urgence. L'ALERRT est maintenant un système plus utilisable et d'un point de vue  
26 provincial, c'est un développement proactif et positif pour la sécurité publique. En  
27 conclusion, la Nouvelle-Écosse, en partenariat avec le gouvernement du Canada a  
28 établi cette Commission pour justement, enquêter sur ce qui s'est passé le 18 et 19 avril



1 2020 et pour examiner dans un contexte plus large et savoir ce qui s'est passé et avoir  
2 des réponses aux questions que les gens ont, la Commission a été en charge d'une  
3 grande... d'un grand mandat très important, plus important pour les survivants des  
4 familles des victimes, qui sont dans un grand besoin de plus d'information.

5 Mesdames, Monsieur les Commissaires, vous avez reçu toutes les  
6 informations que vous avez requises depuis toute la province et vous êtes très bien  
7 équipés pour justement élaborer des recommandations qui vont assurer une sécurité  
8 publique pour éviter qu'une telle tragédie se passe à l'avenir. Et réduire ainsi le nombre  
9 de victimes. Le Procureur général a hâte de recevoir le rapport final ainsi que les  
10 constats et les recommandations de la Commission. Il est anticipé que ces  
11 recommandations vont être très utiles et vont compléter le travail déjà en cours du  
12 gouvernement de la Nouvelle-Écosse dans le but de moderniser les systèmes et les  
13 politiques. Je suis là, je viens de terminer mes observations si vous avez des questions.

14 **COMMISSAIRE MacDONALD:** Merci beaucoup, Madame Parris.  
15 Madame Nasha Nijhawan.

16 **--- REPRÉSENTATIONS PAR Me NASHA NIJHAWAN:**

17 **Me NASHA NIJHAWAN:** Je peux avoir un verre d'eau ? Bonjour  
18 Mesdames et Monsieur le Commissaire. Mon nom est Nasha Nijhawan, avec mes  
19 collègues Kelly McMillan et Jaime Burnet je représente la Police Fédérale Nationale.  
20 Merci pour cette occasion pour justement faire part de notre déclaration en cette  
21 dernière journée. Je vais être brève. Comme vous avez certainement, vous m'avez  
22 entendu, la Fédération Nationale de la Police est une... un syndicat qui représente la  
23 GRC, ce qui comprend des centaines de personnes qui sont intervenues dans les nuits  
24 ou les... lors des 18 et 19 avril 2020. Aujourd'hui, je voudrais vous en dire plus sur notre  
25 itération et les raisons de notre participation à l'enquête nationale séparément du  
26 département de Justice du Canada. J'espère que ces informations vont vous aider à  
27 contextualiser l'objectif et la nature des recommandations que notre fédération a à  
28 suggérer. Pour commencer, vous et toutes les personnes qui nous écoute, peut-être le

1 savent ou ne savent pas que nous sommes l'association indépendante, la première et  
2 la seule. Elle est relativement nouvelle au sein de la GRC. Elle a juste commencé, elle  
3 était, 2019, représentant 20 000 membres de la GRC. C'est la plus grande organisation  
4 de travail du Canada et la deuxième en Amérique du Nord. La Fédération a eu une  
5 entente avec la GRC en juin 2021. Je mentionne ces dates pour vous donner une idée  
6 sur combien notre fédération est nouvelle et comment on essaie de gérer les choses en  
7 plus par rapport aux événements des 19 et 19 avril 2020.

8                   Cela... nos membres comprennent des membres aux grades de  
9 caporal, sergent et sergent d'état-major parmi ceux-là impliqués dans les événements  
10 d'avril 2020, ça serait des membres du Service général qui ont lancé l'intervention  
11 DRAI, qui ont fait le sauvetage des enfants Blair et assuré pendant le confinement et  
12 qui ont fait la poursuite de l'auteur. Ça inclut des membres du GTI, du GIMU et les  
13 services cynophiles et notamment ceux-là qui ont trouvé et abattu l'auteur. Ça  
14 comprend les gestionnaires de risques, les commandants en cas d'incident critique et  
15 d'autres membres impliqués dans la prise de décision au poste de commandement et  
16 les membres qui ont activé... qui ont été activés dans les événements et qui ont passé  
17 des mois en train de conclure une enquête de grande portée, notamment les Services  
18 d'enquête générale et les enquêteurs du groupe des crimes majeurs et les membres qui  
19 ont fait des perquisitions. Cela comprend des auteurs de perquisitions et des membres  
20 des agents de liaison familiale. Il y a notamment le gendarme Chad Morrison qui a été  
21 atteint par balle par l'auteur et qui a survécu et la gendarme Heidi Stevenson qui a été  
22 abattue par l'auteur lorsqu'elle a cherché à arrêter l'auteur.

23                   Ce sont les humains que les membres voient comme la GRC, mais  
24 ils ne sont pas la GRC, l'institution que l'on considère lors de cette enquête. Cette  
25 enquête-ci, c'est la première fois que les membres de la GRC ont une représentation  
26 syndicale lors de certaines procédures. Par l'entremise de l'application de la FPN, nous  
27 avons cherché à sensibiliser en matière des expériences... le public en matière des  
28 expériences de nos membres, soutenir les individus qui se sont engagés dans ce

1 processus et offrir des aperçus des expertises de la police lors de... Vous avez vu que  
2 la peine à préconiser une démarche tenant compte des traumatismes pour recevoir les  
3 témoignages de nos membres... ça fait affirmer lors... que nos membres ont été  
4 attaqués et d'aider à comprendre ce qui s'est passé du point de vue de nos membres  
5 en avril 2020.

6 Nous avons également cherché à introduire devant la Commission  
7 des preuves et des témoignages qui offrent des aperçus sur les troubles de stress post-  
8 traumatique dont souffrent les membres de la FPN lorsqu'ils sont exposés à un incident  
9 critique comme celui-ci. C'est ça le travail d'un syndicat policier et la FPN est fière de le  
10 faire. Merci de nous inclure dans ce processus-là et de nous permettre de jouer ce rôle.

11 Il est important pour moi, lors de ces observations, de reconnaître  
12 les importantes... les contributions importantes que les membres de la FPN ont fait au  
13 travail de la Commission depuis un an et demi. Plus de 50 membres de la FPN ont  
14 donné des entretiens de façon volontaire à la Commission au niveau de leur implication.  
15 Plusieurs étaient en fait à la retraite ou en congé de la maladie et plusieurs ont fourni  
16 des déclarations écrites ou des entretiens précédents. Il y a également eu des  
17 témoignages de plus de deux douzaines de membres de la FPN sur des sujets difficiles  
18 lors des procédures publiques. En plus du récit des premières personnes par les  
19 membres lors des procédures de la Commission, le commissaire a également reçu et  
20 considéré leurs notes et leurs rapports, le produit de leur travail. La Commission a été  
21 avatagée du constat des milliers d'heures d'enquête dans le travail de nos membres  
22 sur les actions et les antécédents de l'auteur et cela fait maintenant partie du dossier  
23 public et est intégré dans les dossiers fondamentaux.

24 Les membres de la FPN ont été transparents et crédibles dans  
25 leurs témoignages devant la Commission; ils ont fait de leur mieux pour chercher à  
26 aider et servir le public malgré des critiques sans relâche de la part des participants et  
27 des médias, ce qui a fait qu'une tâche difficile soit plus pénible. La FPN pense que leur  
28 coopération a apporté significativement au mandat de la Commission et nous sommes

1 fiers du professionnalisme et de l'intégrité de nos membres tout au cours du travail de la  
2 Commission.

3 La FPN est également fière d'avoir sans relâche le soutien des  
4 membres et de souligner leurs succès ordinaires et extraordinaires lors de leurs  
5 interventions dans la fusillade de masse. Ce soutien pour les membres ne diminue pas  
6 l'engagement de la FPN au travail tourné vers l'avenir de la Commission, pour s'assurer  
7 que le legs de ces événements est un changement positif pour améliorer la sécurité  
8 publique.

9 Quand vous rédigez votre rapport, Monsieur et Mesdames les  
10 commissaires, n'oubliez pas de mentionner la bravoure de nos membres, le courage  
11 des membres le 18 et le 19 avril. N'oubliez pas qui est responsable pour tuer 22  
12 personnes et qui est responsable d'avoir arrêté cet individu-là.

13 Avant que je passe pour aborder les enjeux opérationnels qui sont  
14 le fruit qui découle des pertes massives, je veux aborder l'impact de ces  
15 développements, la réaction du public et des médias et le travail de cette  
16 Commission... ce que cela a eu comme impact sur nos membres. Nos membres sont  
17 également des membres de la collectivité qui, de même avec leurs familles, leurs  
18 familles ont également été touchées directement par les pertes massives, soit dans  
19 l'intervention policière, les enquêtes ou le lien à leurs collègues assassinés, à Heidi  
20 Stevenson qui faisait partie de la famille de la GRC et les impacts profonds de ces  
21 expériences sont évidents dans les réponses au sondage sur la santé mentale, qui est  
22 une pièce devant la Commission.

23 Nos membres ont signalé des impacts négatifs persistants en  
24 matière de santé mentale en raison de leur implication dans ces événements avec peu  
25 d'amélioration avec le temps. Ce n'est qu'un aperçu; ça ne raconte pas l'histoire au  
26 total. Chacun des membres a porté ses propres antécédents de traumatismes vécus  
27 lors... dans le milieu de travail, accumulé pendant des années lorsqu'ils sont intervenus  
28 les 18 et 19 avril. Ces antécédents de traumatismes ont eu l'impact sur comment ils ont

1 pu intégrer les évènements et comment ils ont pu guérir.

2                   Plusieurs de nos membres étaient également déjà épuisés des  
3 impacts à long terme d'un nombre insuffisant de personne et de trop de missions. Ces  
4 défis les a laissés avec un manque de résilience et est une entrave à leur récupération.  
5 Nos membres, depuis les évènements... nos membres n'ont pas pu se guérir dans la  
6 paix. Les critiques des médias et l'emphase de la Commission sur nos membres a  
7 augmenté le sentiment d'aliénation de nos membres en ce qui a trait à la communauté.  
8 Et nos membres ont dit que cela a vraiment empiré le sentiment de deuil, de perte  
9 ressentie par les membres suite aux évènements et ont également eu un impact négatif  
10 sur leur bien-être. Et la réaction de la GRC des besoins de leurs membres en matière  
11 de bien-être était incohérente et parfois plutôt absente; la Commission a entendu des  
12 témoignages que la GRC manque d'une compréhension sophistiquée de comment  
13 fournir du soutien suite aux évènements et manque de souplesse pour répondre aux  
14 besoins individuels.

15                   Comme on le voit dans les réponses au sondage de nos membres,  
16 nos membres manquent de confiance dans le soutien fourni par la GRC, notamment le  
17 soutien de pair à pair et se fient surtout sur des soutiens privés ou des membres de la  
18 famille. Le soutien pour les membres est complètement absent. Nos membres ont  
19 besoin d'une attention cohérente pour le bien-être tout au long de leur carrière et une  
20 culture qui soutient de façon significative le bien-être et la guérison. La FPN indique,  
21 veut que cela figure parmi un élément clé des travaux de la Commission.

22                   Un autre aspect de défense des droits de la GRC, c'est en ce qui a  
23 trait aux conditions de travail des membres, la sécurité physique notamment des  
24 membres; c'est le rôle principal d'un syndicat. La Commission se sont aperçu qu'on  
25 parle constamment de sécurité des agents de police et des membres et de la sécurité  
26 publique. C'est deux faces de la même médaille : pour la sécurité publique, la  
27 Commission doit considérer comment nos membres peuvent livrer ces services de  
28 façon sécuritaire. Mais nos membres ont dit de façon franche : on ne peut pas aider

1 quelqu'un si on est mort. Un membre mérite d'avoir toutes les mesures de sécurité en  
2 place lorsque le public pourrait demander de courir vers le danger pour les protéger.

3 Je vous encourage à être sérieux dans vos recommandations en  
4 ce qui a trait à la sécurité des agents de police, notamment équilibrer cette  
5 préoccupation avec les exigences que nos membres fassent plus avec moins. Votre  
6 rapport devrait admirer le sacrifice de leur collègue décédée et les circonstances  
7 uniques de son décès au service du public.

8 Lors des soumissions de la phase I de la FPN, nous avons compris  
9 que la Commission cherche des recommandations qui abordent les limites structurelles,  
10 institutionnelles en ce qui a trait à nos membres, ce qui a un impact sur la sécurité des  
11 policiers et du public. Nos membres ne sont pas des décideurs de la GRC; ils ne  
12 peuvent pas décider quel équipement, quelle technologie dont ils vont disposer ou non  
13 lorsqu'ils en ont besoin. Ils ne déterminent pas le sujet de leur propre formation; ils n'ont  
14 aucun mot à dire sur les politiques de l'employeur qui pourrait ou ne pas... qui pourrait  
15 les protéger ou ne pas les protéger. Comme vous avez entendu dire, la GRC est une  
16 organisation paramilitaire avec une hiérarchie stricte en matière de grades; nos  
17 membres ont peu de contrôle sur l'environnement dans lequel ils travaillent et les outils  
18 dont ils disposent pour intervenir lors des appels de service, notamment en cas  
19 d'incident critique. Et c'est à nos membres qu'on a fait appel quand un tireur actif  
20 terrorise nos collectivités et ils seront avantagés par vos recommandations.

21 Il y des experts dans des tables rondes qui ont dit que la prochaine  
22 perte massive ne s'est jamais produite à nouveau, que le tireur actif ne va pas conduire  
23 une autopatrouille ou disparaître sur un chemin de la Bleuetière. Les leçons à tirer  
24 doivent aller au-delà des faits de cette tragédie particulière. Pour élaborer... en  
25 élaborant sur les soumissions écrites auparavant de la FPN où on soulève que les  
26 défauts en matière systématique ont limité les efforts des membres d'arrêter l'auteur.

27 Numéro un : les ressources policières et l'équipement, la formation,  
28 les politiques et les normes policières provinciales et l'interopérabilité. Ces domaines-là

1 seront... feront l'objet d'une observation écrite supplémentaire; je vais juste en parler en  
2 termes généraux aujourd'hui.

3 Tout d'abord, je vais aborder le besoin de ressources policières et  
4 d'équipement policier. Il y a beaucoup de soutien dans le dossier devant la Commission  
5 que les dotations des effectifs de la GRC ne sont pas suffisants pour assurer la sécurité  
6 des agents de police ou pour combler les attentes du public en matière de services  
7 policiers proactifs et d'intervention en cas d'urgence. Par exemple, la Commission a  
8 entendu que quatre agents de police étaient régulièrement responsables pour les  
9 services policiers pour les 3 600 kilomètres carrés du comté de Colchester et que la  
10 chose est vraie pour plusieurs autres détachements ruraux. La Commission a entendu  
11 des conséquences d'un manque de membres GTI et de GIMU à plein temps et à quel  
12 point les membres des services cynophiles sont surchargés. Malgré ces circonstances-  
13 là, nos effectifs sont minces sur toute la ligne; cela donne lieu à des difficultés en  
14 matière de manque de renfort. C'est un enjeu en matière de bien-être pour nos  
15 membres aussi. La Commission a entendu comment le fait de ne pas avoir  
16 suffisamment d'effectifs, cela donne lieu à des risques en matière d'épuisement. On  
17 hésite à prendre des congés parce qu'on sait que ça va laisser les autres collègues à  
18 court d'effectifs.

19 La Commission a entendu les excellentes suggestions d'autres  
20 rôles qui pourraient être nécessaires lors d'une intervention en cas d'incident critique  
21 afin de s'assurer que les membres puissent compléter leurs tâches de façon réussie.  
22 Nous soutenons ces recommandations, mais vous devez vous dire qu'en plus des  
23 recommandations que davantage de ressources pour que les postes de  
24 commandement soient disponibles afin que ça soit significatif, la Commission ne doit  
25 pas ignorer d'où viennent ces ressources-là dans le contexte d'un environnement où les  
26 ressources sont déjà limitées. Nous ne serons pas en accord avec des  
27 recommandations qui ajoutent des responsabilités... à temps partiel spécialisé pour des  
28 membres des Services généraux. Cela s'est avéré une démarche avec des défauts en

1 ce qui a trait au GTI et au GIMU.

2                   La Commission a entendu le besoin d'avoir de meilleures  
3 technologies radio et GPS, de meilleures fonctionnalités sur les postes de travail  
4 mobiles, davantage d'accès aux technologies de cartographie, notamment Pictometry,  
5 le soutien aérien consacré uniquement à la région Atlantique. La Commission va sans  
6 doute considérer que davantage de technologie et d'équipement pour améliorer la  
7 capacité de la police à intervenir en cas d'incident critique. Ce qu'on ignore  
8 régulièrement lorsqu'on parle d'avoir davantage de ressources, de technologies et  
9 d'équipement, c'est le financement; le financement est limité. Les services policiers font  
10 concurrence avec d'autres services publics; vous avez entendu plusieurs voix qui sont  
11 contre davantage de financement alors que le financement est limité en matière  
12 d'éducation et de soins de santé.

13                   La FPN soutient les voix pour la dotation de tâches et l'élimination  
14 de tâches pour nos membres. Pendant trop longtemps, nos membres et la police ont  
15 cherché à combler les écarts là où il y a un manque de financement pour les services  
16 sociaux et de santé mentale. Le système de justice criminelle n'est pas la réponse; c'est  
17 le dernier recours. Les membres veulent voir davantage de financement pour des  
18 services qui abordent des déterminants sociaux de la santé et de la criminalité; cela a  
19 un impact sur la pauvreté, le fait d'être sans-abri, les cycles de violence, les  
20 dépendances, la santé mentale. Ces services-là qui diminuent les pressions sur les  
21 communautés vulnérables diminuent les exigences de la part de la GRC et ça permet  
22 aux policiers d'aborder des éléments de sécurité publique qui sont bien encadrés avec  
23 leur expertise. Nous encourageons donc qu'il y ait un financement de base plus stable  
24 pour soutenir le bien-être des Néo-Écossais à l'extérieur des services policiers; cela  
25 comprend le soutien pour les familles des victimes de la criminalité dont les besoins  
26 complexes ne peuvent pas être complètement abordés par la police.

27                   L'autre face de la médaille, les services policiers exigent des  
28 ressources adéquates, suffisantes pour leur permettre d'intervenir dans les



1 circonstances les plus extrêmes, comme les pertes massives. Plusieurs participants se  
2 sont entendus qu'un hélicoptère de la GRC ne peut pas servir toute la région atlantique,  
3 étant donné les exigences d'entretien d'un tel aéronef. La FPN sera préoccupée de la  
4 volonté de la GRC de recommander le soutien aérien supplémentaire sans  
5 recommander davantage de financement pour un tel investissement et la dotation de  
6 personne que cela nécessitera. C'est difficile à imaginer de trouver ce genre de  
7 financement dans les coussins du sofa; éliminer les tâches, ce n'est pas suffisant.

8                   La sécurité de nos membres ne peut pas être davantage  
9 compromise – nous sommes déjà à court. Nous sommes déjà à risque. Vos  
10 recommandations ne doivent pas empirer cette situation pour les membres. Nous  
11 encourageons des pratiques équilibrées pour considérer là où du financement serait en  
12 fait nécessaire pour la sécurité des agents de police et pour la sécurité publique.

13                   En deuxième lieu, un commentaire sur le besoin de formation et de  
14 politique qui aide à nos membres à réussir. La Commission a eu l'avantage de  
15 témoignages d'experts sur comment la formation et les politiques peuvent améliorer les  
16 services policiers. Le FPN soutient toutes les recommandations qui améliorent la  
17 capacité de nos membres à intervenir de façon efficace, notamment lors des incidents  
18 critiques avec des tireurs mobiles actifs, les plaintes de violence conjugale et d'autres  
19 enjeux complexes qui sont le fléau de plusieurs collectivités. Bien sûr, la formation  
20 exige du temps hors... d'être sur la route. Alors, on doit faire des recommandations qui  
21 doivent atténuer les impacts, les absences pour la formation.

22                   La dotation suffisante est une condition essentielle pour la  
23 formation. Nous encourageons également la Commission de voir comment il y a  
24 matière de changement en matière de politique et de formation peuvent être pratiques,  
25 efficaces et réalisables. Cela devrait être basé sur les sciences policières, pas une  
26 réaction à un ensemble particulier de faits. Ça devrait inclure des façons de surveiller  
27 l'efficacité et les résultats de cette formation-là; ça ne devrait pas juste être à l'écrit,  
28 mais également enseigné. C'est la responsabilité de la GRC de s'assurer que nos

1 membres arrivent à comprendre et à faire la mise en œuvre des politiques dans leur  
2 travail de tous les jours. La Commission devrait aborder cette étape-là aussi.

3                   Finalement, je veux discuter du besoin des normes policières  
4 provinciales. La Nouvelle-Écosse a des normes policières provinciales, mais elles sont  
5 plutôt... elles ont un caractère très limité. Il faut élaborer une base de prestation de  
6 service que chaque service policier doit maintenir. Nous comprenons que ce genre de  
7 travail est en cours. La FPN a utilisé la mise en œuvre de services, de normes  
8 policières provinciales compréhensibles en (inaudible, mauvais son) en matière de  
9 dossiers électroniques, de communications radio, la répartition par ordinateur et de la  
10 formation conjointe qui permet des interventions intégrées à des situations. Nous  
11 sommes d'accord que les Néo-Écossais devraient pouvoir recevoir les mêmes niveaux  
12 de services policiers peu importe là où ils habitent en Nouvelle-Écosse; cela exige  
13 qu'une discussion honnête, les ressources qui sont nécessaires pour livrer ces  
14 services-là et s'ils peuvent être livrés de façon efficace selon la structure actuelle  
15 policière en Nouvelle-Écosse. Nos membres ne sont pas les décideurs dans ce cas-ci;  
16 les impacts... les résultats ont un impact sur leur sécurité et leurs conditions de travail.

17                   La FPN partage également des préoccupations exprimées par  
18 d'autres que le confinement des cadres supérieurs de la GRC et des agences qui se  
19 parlent aurait pu empêcher une démarche plus coopérative les 18 et 19 avril. Par  
20 exemple, le témoignage devant la Commission des membres du GTI d'Halifax qui  
21 voulaient aider leurs collègues, ils ont été entravés par le fait que leur propre équipe de  
22 gestionnaires ne voulait pas offrir de l'aide. Là où les guerres intestines et les querelles  
23 personnelles au niveau de l'administration empêche la coopération, la sécurité de nos  
24 membres est en péril.

25                   La FPN accueille favorablement des recommandations aux enjeux  
26 qui alimentent ces disputes, notamment qui assume le coût des services spécialisés  
27 afin qu'on puisse revenir à des services policiers plus... revenir à une emphase sur un  
28 mandat de sécurité publique.

1                   Plusieurs participants ont exprimé des préoccupations quant à la  
2 mise en œuvre des recommandations de la Commission. Je sais que vous voulez que  
3 votre travail ait un impact durable sur la sécurité publique; nous avons réfléchi au fait  
4 que plusieurs enquêtes n'ont pas fait un changement important et nous partageons ces  
5 préoccupations. Une différence importante entre cette commission et les commissions  
6 du passé est la présente de la FPN à la table; il n'y avait pas de FPN à l'époque de  
7 Moncton, il n'y avait pas de FPN après les recommandations de Mayerthope ou de  
8 Spiritwood. Nous faisons le plaidoyer au nom de nos membres et nous continuons à  
9 faire le plaidoyer. Notre objectif est d'améliorer les conditions de travail de nos  
10 membres et de prévenir une autre mort, un autre décès d'un agent.

11                   Nous voulons (inintelligible) des recommandations qui rendent nos  
12 membres et le public en sécurité. On va exiger des comptes à la GRC. Des  
13 recommandations qui contestent le statu quo sont nécessaires aussi parce que nos  
14 membres sont les gens qui sont le plus affectés par ces choses.

15                   Finalement, comme c'est la dernière occasion que nous aurons  
16 pour vous adresser la parole, au nom de mon client et de mes collègues, je voudrais  
17 reconnaître le travail de tout le monde. D'abord, nous voudrions reconnaître le deuil et  
18 la douleur des gens qui ont perdu des proches et aussi, leur dévouement visant à  
19 assurer que le changement positif pour la sécurité publique soit mis en œuvre. Votre  
20 plaidoyer a fait une différence.

21                   Au personnel de la Commission, visible et invisible, dont les gens  
22 qui font travailler... toute l'équipe technique, les gens qui fournissent le café, tout le  
23 monde, votre compétence des tous les instants doit être reconnue. Aussi, les  
24 enquêteurs de la Commission qui ont traité nos membres avec dignité et compassion et  
25 les chercheurs qui vont offrir du contexte pour déterminer... du contexte pour les  
26 conclusions de la Commission, les avocats qui représentent les familles, le ministère de  
27 la Justice et d'autres groupes, ça a été un privilège de travailler avec vous. Ça a été un  
28 dossier important et difficile; nous apprécions votre travail acharné.

1 Et finalement, commissaires, merci beaucoup de votre  
2 considération soigneuse de ces enjeux et des représentations de la FPN. Nous  
3 attendons avec grande anticipation vos recommandations.

4 **COMMISSAIRE MacDONALD** : Il y aura une pause de 15 minutes  
5 et après, nous allons entendre Madame Lori Ward ou Maître Lori Ward.

6 **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND** : Merci. Pause de 15  
7 minutes.

8 --- **L'audience est suspendue à 10 h 55**

9 --- **L'audience est reprise à 11 h 20**

10 **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND** : Bienvenue à nouveau.  
11 Les procédures sont en session de nouveau.

12 **COMMISSAIRE MacDONALD** : Madame Lori Ward?

13 **--- REPRÉSENTATIONS PAR Me LORI WARD :**

14 **Me LORI WARD** : Merci, Mesdames et Monsieur les commissaires.  
15 Comme vous le savez, je m'appelle Lori Ward et ensemble, avec mes collègues  
16 Patricia MacPhee et Heidi Cullicut, je fais cela au nom du Procureur général du Canada  
17 représentant la Couronne et la GRC.

18 La tragédie est un mot qui a été répété à plus d'une fois lors de  
19 toutes ces procédures. Il est inapproprié par contre de décrire la souffrance de  
20 personnes, de plusieurs personnes dont une femme enceinte; aucun mot ne serait  
21 suffisant parce que ces événements ont laissé... ont marqué à jamais les membres de  
22 la communauté, les premiers intervenants, y compris la GRC et d'autres forces de  
23 police, le personnel médical d'urgence et ceux qui ont des relations avec la Nouvelle-  
24 Écosse.

25 Nous voudrions reconnaître que la plupart d'entre nous n'avons  
26 jamais compris la douleur, le chagrin qu'ont eu à vivre ceux dont les amis, les proches  
27 parents, ne reviendront jamais à la maison.

28 La GRC a été au cœur principal de l'intervention des urgences lors

1 des pertes massives. Ce sont... c'est une situation d'opération très difficile avec un  
2 impact et des répercussions humaines de grande importance qui exige une intervention  
3 de tout le monde, la pandémie ayant rendu les choses plus dures encore. Nous avons  
4 appris... entendu beaucoup de témoignages à ce sujet; certains points concordaient  
5 avec la planification, d'autres non. On doit étudier ce qui s'est passé, on doit examiner  
6 ce qui s'est passé; c'est clair qu'il y a des aires d'amélioration pour tous les services de  
7 police et pourtant, la GRC a exprimé son engagement quant à cela.

8 Je vais parler, justement, par rétrospective et aussi en perspective.  
9 Je vais vous donner certains exemples des leçons tirées et certains exemples de  
10 certains points qui ont marché selon ou fonctionné selon le plan. Je vais apporter  
11 quelques commentaires pour l'avenir et terminer par certaines observations sur le rôle  
12 de la GRC lors de cette tragédie. Nous allons parler des recommandations lors de notre  
13 observation.

14 Je vais commencer par les rétrospectives. C'est un outil utile  
15 lorsqu'il est question d'évaluer les situations de faire un post mortem pour justement  
16 laisser place à des changements. Ça peut aussi entraver certaines décisions qui sont  
17 prises. C'est de cela dont on doit être au courant. Lorsqu'on parle de ces évènements  
18 qui sont sans précédent, après plus de deux ans, nous avons cessé de comprendre ce  
19 qu'il veut dire par « sans précédent ». Bien que le chagrin ne soit pas... ou le deuil n'a  
20 pas été fait, il reste toujours cette... c'est-à-dire, le plus que l'on vit avec ces  
21 évènements, le plus ça va nous renvoyer. Même si le « sans précédent » est devenu un  
22 précédent, ce n'est pas qu'on a accepté; ça veut dire qu'on le considère comme normal,  
23 mais parce qu'on doit vivre avec, on doit en tirer des leçons.

24 Comme toute rétrospective pour n'importe quel évènement avec...  
25 qui a duré plusieurs heures, qui a impliqué plusieurs personnes, il serait difficile de  
26 distinguer ce qui était connu à ce moment-là et ce qui est devenu commun après les  
27 évènements. Il est très facile de porter des jugements de façon inconsciente sur la base  
28 de ce que nous avons appris jusqu'à maintenant; peut-être que le sergent d'état-major

1 a fait de son mieux lorsqu'il a témoigné devant la Commission. Il a dit « J'ai eu tellement  
2 d'information qu'il était difficile de distinguer, mais maintenant, je sais ce qu'il en est ».

3 Il y a beaucoup de niveaux de critiques pour ce qui est de la GRC  
4 ou alors, il est question de justement de déroger; ce n'est pas soutenu par des  
5 témoignages, bien au contraire – la GRC a recueilli la valeur de l'information, l'a prise  
6 très au sérieux. Il n'y a aucun doute de litige par rapport à ce qui a été dit – nous avons  
7 les transcriptions. Une voiture de police, des symboles de police par-dessus; les  
8 évènements ont démontré que la possibilité que l'auteur avait une réplique  
9 d'autopatrouille de la police. La GRC a réagi sur la base des descriptions de la réplique  
10 d'une voiture identifiée. Si la police considère que ces témoins avaient témoigné, c'est-  
11 à-dire décrire cette voiture, lorsqu'ils ont appris pour ce qui est du véhicule authentique,  
12 d'autres témoins ont parlé d'un véhicule qui ressemble à un véhicule de police qui était  
13 de couleur blanche. On a appris aussi qu'il y avait une Ford Taurus dans la propriété  
14 de... que l'auteur possédait une Ford Taurus. Les informations qui parvenaient, c'était  
15 au sujet d'une Ford Taurus et dans le constat des deux mois plus tôt, il a été justement  
16 réprimandé pour un excès de vitesse avec ce véhicule.

17 La GRC a aussi pris en considération différents scénarios. C'est en  
18 termes d'échec d'imagination, mais cette évaluation est faite... la réalité est qu'à  
19 l'exception de ceux qui ont connu et qui savaient qu'est-ce que c'était le véhicule de  
20 l'auteur, c'était au-delà de la compréhension raisonnable que quelqu'un puisse avoir fait  
21 cette voiture par lui-même. Une fois que... c'est-à-dire quelque chose pour lequel la  
22 police est responsable. Il est logique pour le personnel de la GRC de penser à d'autres  
23 scénarios pour savoir qu'est-ce que veut dire un véhicule identifié de la police. Pour  
24 cela, ils ont continué à faire des recherches au sujet du véhicule pour ce qui est d'un  
25 véhicule qui n'est plus en service, de voir les évènements de quelqu'un qui connaissait  
26 en fait l'existence d'une réplique d'un véhicule de police pendant deux années, ce qui  
27 n'est pas raisonnable.

28 Nous avons besoin de nous mettre... de faire un pas en arrière

1 pour avoir une image de cela, et c'est là le problème. On ne peut pas ne pas le voir,  
2 mais pour être honnête, la plupart d'entre nous avons vu cette photo avec une  
3 incrédulité et une incompréhension. Ça n'a pas été un échec d'imagination ou de... on  
4 n'a pas failli à garder l'esprit ouvert. La GRC a continué à essayer de savoir qu'est-ce  
5 qu'il en était pour cette voiture sur la base de ce qu'ils savaient et de leur expérience.

6 Pour ce qui est de l'alerte, les témoignages ont démontré que ce  
7 n'était pas l'outil qui était censé être... avoir les capacités pour être utilisé en 2020 et  
8 pour qu'il soit appliqué. Bien sûr, c'est sur la base de témoignages, de témoins de la  
9 GRC en relation avec des catastrophes ou des événements du genre. Au moment des  
10 pertes massives de la Nouvelle-Écosse, l'idée de l'utilisation de l'alerte n'a jamais été  
11 utilisée dans ce cas précis à travers tout le Canada, encore plus en Nouvelle-Écosse.

12 Ceci étant dit, la GRC devait être connaisseuse, ils devaient  
13 connaître comment fonctionnait ce système de l'alerte. Il était question de... il n'y avait  
14 aucune indication ni aucune discussion pour ce qui est de l'utilisation dans ce genre de  
15 situation. Donc, le système d'alerte était seulement utilisé la première fois en Nouvelle-  
16 Écosse le 10 avril 2020 par le Bureau de direction de l'urgence lors de la pandémie et  
17 lorsqu'il a été établi un état d'urgence dans la province. On se demande combien de  
18 temps on a pris le temps justement lors de la pandémie, c'était lors des notes  
19 d'informations et notes de médias lorsqu'il était question de demander aux gens de  
20 rester chez eux.

21 Les témoignages ont reconnu que ça n'a pas été d'élaborer. À  
22 l'exception de l'alerte Amber, on sait que le Bureau de direction d'urgence en 2016, on  
23 fait référence à la possibilité de l'utilisation du système pour être appliqué par les  
24 polices, les forces de police et les entités de l'application de la loi. Le témoignage  
25 suggère qu'il y avait d'autres utilisations similaires, mais aucune... aucun service de  
26 police n'avait été... n'avait exprimé l'intérêt quant à utiliser ce système.

27 Il était évident que deux membres de la GRC ont relevé la question  
28 pour ce qui est de la diffusion de cela lors d'un événement, c'était Heidi Stevenson. Il

1 n'y avait aucune preuve qu'il y avait l'alerte à être utilisée lors de son interrogatoire  
2 qu'ils avaient ça à l'esprit. Personne, ni la GRC ni aucun autre chef des forces de police  
3 n'avait dit avoir utilisé l'alerte dans ce type de situation. Néanmoins, lorsque le Bureau  
4 de gestion des urgences a appelé le matin du dimanche, la GRC a dit oui, mais par  
5 contre l'alerte a été prise au dépourvu par les événements qui se sont déroulés. Depuis  
6 lors, la GRC a étudié cet enjeu, instauré des politiques et a obtenu accès direct au  
7 système. « En Alerte » a été déployé dans les situations policières en Nouvelle-Écosse  
8 et d'autres provinces.

9 La GRC... on ne devrait pas trouver des défauts auprès de la GRC  
10 avec le recul, alors que personne n'avait instauré cette mesure-là. Les progrès depuis  
11 lors indiquent une volonté de s'adapter et de s'améliorer.

12 En ce qui a trait aux renseignements dont disposaient ou non les  
13 services policiers (inintelligible) avant les pertes massives, il semble y avoir des attentes  
14 irréalistes en ce qui a trait à la police, ce que la police peut faire lorsque les  
15 renseignements reçus n'offrent pas un motif pour un mandat de perquisition ou une  
16 enquête supplémentaire. On tend également à voir des renseignements discrets  
17 obtenus au fil du temps de façon cumulative qui, avec le recul, semblent donner lieu à  
18 des conclusions évidentes et des perceptions d'occasions ratées.

19 Ce que les agences policières savaient à l'occasion, c'était très  
20 peu. La Police régionale d'Halifax a fait une enquête sur le fait de proférer des  
21 menaces, mais pas suffisamment de renseignements à poursuivre, ils ont fermé le  
22 dossier. De suggérer que la GRC aurait pu faire plus lorsque contactée par la Police  
23 régionale d'Halifax n'est pas raisonnable en fonction des faits.

24 Semblablement, lorsque le bulletin CSNIS était émis, il n'y avait  
25 pas suffisamment de mesures à prendre pour la Police régionale d'Halifax et il  
26 semblerait que le service de police de Truro et la GRC étaient dans une situation  
27 semblable. Il n'y avait certainement pas assez de notes d'informations pour permettre  
28 des efforts en matière d'application de la loi supplémentaires.



1                   La plainte de Brenda Forbes, c'est une autre catégorie. Le récit  
2 de Brenda Forbes ne coïncide pas de la manière que cet appel-là a été codé de façon  
3 contemporaine par la STO ni avec les notes et les souvenirs du membre qui est  
4 intervenu. Bien que ces notes n'étaient pas nombreuses, cela soutient le souvenir que  
5 ce genre... pas le genre d'appel qui méritait des appels volumineux. Il a également dit  
6 que si c'était un cas de violence domestique, cela aurait exigé des entretiens auprès de  
7 l'auteur présumé et la victime.

8                   Bien que madame Forbes dit... soutient cela, il y a... et c'est une  
9 plainte de... parfois, les états d'esprit des gens deviennent brouillés avec le temps. En  
10 plus du point de vue selon le recul, parfois la perception des choses est suggérée et  
11 embrouillée par le pouvoir de suggestion. Le chaos perçu dans la structure du  
12 commandement est un récit éclairé par quelques témoins sur le terrain parce qu'ils ont  
13 dit que, lors des incidents, ils savaient qu'ils ne savaient pas qui était... qui avait le  
14 commandement. Mais par contre, ceux qui étaient sur le terrain étaient expérimentés et  
15 savaient ce dont il s'agissait. Le fait que les membres de services généraux ne  
16 surprend nullement étant donné la tournure des événements.

17                   Dans le dossier, plusieurs officiers supérieurs ont avisé le  
18 commandement ou ont répondu à la question lorsqu'on leur a posé la question. Cela ne  
19 signifie pas que la communication n'a pas été améliorée, mais encore une fois, comme  
20 le sergent d'état-major Halliday a dit dans son entretien avec la Commission – et je  
21 cite :

22                   « Cette thématique qui revient du caractère chaotique  
23 où personne n'aurait su ce qu'il faisait et personne ne  
24 serait en charge, de mon point de vue, je peux vous  
25 dire que, pendant tout cet événement-là, je sentais  
26 que c'était une démarche collaborative, systématique,  
27 étape par étape par les individus travaillant comme  
28 équipe pour arriver à faire le travail. »

1                   Le fait que le flux des renseignements qu'on a comparé à chercher  
2 à boire d'un boyau d'incendie aurait pu vraiment être de trop, ça ne signifie pas que  
3 ceux qui avaient le commandement n'étaient pas clairs au sujet de qui avait le  
4 commandement.

5                   Pour retourner aux leçons à tirer, nous savons maintenant qu'il y a  
6 plusieurs choses à l'intervention d'urgence en cas d'incident lors des pertes massives  
7 qui n'ont pas fonctionné comme elles auraient dû. Certains de ces événements-là sont  
8 liés à la technologie ou l'équipement.

9                   Par exemple, il semblerait que la GRC avait fait que le logiciel  
10 Pictometry était disponible comme outil pour les membres de naviguer la géographie de  
11 la province. Cela pouvait particulièrement être utile dans les domaines... milieux ruraux,  
12 notamment le comté de Colchester où on a entendu qu'il y a trois des territoires afin  
13 que les membres puissent avoir une connaissance intime de cette région-là.

14                   Le 19 avril 2020, on a eu des difficultés pour accéder au  
15 programme pour des raisons techniques, des difficultés en matière de « *log in* »,  
16 notamment lorsqu'il s'agissait de faire un « *log in* » dans un poste de travail d'un autre  
17 agent. Si Pictometry avait fait... donné lieu à des renseignements plus précis quant au  
18 chemin de la bleuetière, mais plutôt comparé à Google Maps, mais c'est clair qu'un outil  
19 comme Pictometry ne peut être utilisé... on peut y accéder lorsqu'on a besoin. Si le  
20 Pictometry est le système de cartographie standard, l'accès doit être normalisé afin de  
21 permettre un « *log in* » rapide.

22                   Les témoins ont comparu au sujet de l'option GPS sur leurs radios  
23 portatives comme solution pour faire le contrôle des membres lorsqu'ils sont... leur  
24 vécu. Lors de la table ronde sur le système TMR2, on a entendu pourquoi la  
25 fonctionnalité de GPS sur les radios portatifs n'était pas un mécanisme utile pour  
26 améliorer la conscience situationnelle.

27                   Plusieurs des témoins ont parlé de l'appli ATAK comme situation  
28 opérationnelle commune pour faire le suivi des membres lorsqu'ils n'étaient pas dans

1 leur voiture. Cela aurait été utile et ça aurait permis que plusieurs équipes de contact  
2 DRAI puissent s'y déployer. Ça avait été disponible comme projet pilote, mais les  
3 certificats étaient devenus désuets. La GRC a maintenant fait que ATAK est disponible  
4 à tous les services du GTI et des services sinophiles et sera déployé à tous les  
5 membres des services généraux d'ici décembre 2023.

6 C'est devenu clair que les communications parmi les membres de  
7 la GRC avec la chaîne de commandement et le public posaient défi. En ce qui a trait  
8 aux communications radio parmi les membres, la Commission... plusieurs témoins ont  
9 comparu devant la Commission au sujet du système radio TMR2, comment ça  
10 fonctionne et ses limites. Plusieurs témoignages ont été axés sur les capacités du  
11 système lorsqu'ils... plusieurs parties y accèdent lors d'un tel événement. Simplement  
12 dit, il y a une capacité limitée et une seule personne peut diffuser à la fois. Lorsqu'il y a  
13 des moments où on devait diffuser des renseignements importants, on indiquait cela  
14 avec... en disant « Break! Break! Break! Break! Break! » La radio a également été  
15 utilisée pour transmettre des observations critiques. Utiliser le mot « Break! Break!  
16 Break! » signifiait que personne d'autre n'allait transmettre et ça attire l'attention de tous  
17 les membres. C'était important de faire cela surtout lorsqu'il y a tellement d'activités  
18 dans les groupes de discussion.

19 Il y a peu d'incidences où cette technique aurait pu être utilisée et  
20 que les renseignements étaient reçus. Quelques messages critiques n'ont pas été  
21 reconnus ni retransmis comme ils auraient dû l'être. À un moment donné, un membre a  
22 tenté plusieurs fois d'intervenir dans le canal radio, ce qui arrive souvent lorsqu'il y a  
23 tellement de trafic, et lorsque cela a été fait, sa transmission critique n'a pas été  
24 reconnue. Il y a également des incidences où les renseignements critiques n'ont pas  
25 rejoint les gens au commandement de façon assez rapide, notamment le fait qu'il y  
26 avait un témoin qui a survécu au fait d'avoir été tiré par l'auteur.

27 L'utilisation de Facebook a été critiquée. L'utilisation des réseaux  
28 sociaux, de Twitter, plutôt, a été... l'utilisation des réseaux sociaux a été recommandée

1 à la suite de Moncton où les membres ont été touchés par balle et abattus. Et  
2 l'évidence démontre que c'est un outil efficace surtout que le fil Twitter est surveillé par  
3 les médias et là rediffusé vers un plus grand public.

4                   Cela étant dit, il y avait des enjeux associés à la rapidité et le  
5 contenu des tweets. Bien que les premiers appels 9-1-1 ont rendu clair que les gens  
6 avaient été atteints par balle, le premier message faisait référence à une plainte liée aux  
7 armes à feu et ne communiquait pas la gravité de la situation. La confusion en matière  
8 de qui devait approuver les messages a donné lieu à un retardement pour l'envoi de la  
9 photo de la réplique d'auto-patrouille. Cela indique qu'il y a davantage... besoin  
10 davantage de formations pour la GRC.

11                   Parfois, les défis sont liés à l'équipement. Le soutien aérien, c'est  
12 un enjeu clair. Comme nous le savons, il y a un seul hélicoptère de la GRC situé à  
13 Moncton qui fournit des soutiens aériens pour trois provinces. Nous avons également  
14 entendu que l'hélicoptère était en panne pour de l'entretien habituel, et même sous des  
15 conditions optimales, les limites sur l'état des pilotes pouvaient limiter les capacités de  
16 la Section des services aériens. Nous avons entendu que le processus pour demander  
17 de l'aide des forces armées canadiennes est difficile, ça doit être demandé par les  
18 autorités provinciales et approuvé par le ministère de la Défense. Le ministre des  
19 Ressources naturelles qui a fourni un hélicoptère n'a pu le faire qu'une fois qu'il faisait  
20 clair et n'avait pas une capacité infrarouge pour détecter les signaux de chaleur.

21                   Des plans d'urgence sont nécessaires pour s'assurer que le  
22 soutien aérien est nécessaire là où c'est nécessaire. Nous avons appris que ces plans-  
23 là étaient en vigueur lors de la tragédie récente en Saskatchewan. Il y avait sans doute  
24 des problèmes et des défaillances en matière des suites de l'évènement et c'est vrai  
25 que ces évènements avaient une grande portée et vraiment attiré toutes les ressources  
26 disponibles à la GRC, mais il est clair que les victimes sur Cobequid Court auraient dû  
27 être découvertes avant le dimanche soir. La douleur ressentie par les familles des  
28 victimes à la pensée de ce temps écoulé est inimaginable et nous reconnaissons cette

1 souffrance.

2                                Semblablement, la sécurité des scènes de chez la victime, la  
3 dernière victime de l'auteur était mal gérée. Nous ne savons pas pourquoi la scène était  
4 libérée sans la connaissance de la famille de la victime, mais cela s'est produit. Nous  
5 ne savons pas pourquoi cela s'est produit. La GRC voudrait bien revenir dans le temps  
6 pour changer cela. Certains sont liés à la formation et l'équipement des ressources,  
7 certains ne sont que des erreurs humaines. Ce sont toutes des erreurs regrettables.  
8 Nous devons tirer des leçons de ce qui s'est passé pour s'assurer que ce genre de  
9 choses ne se reproduira plus.

10                              Nous savons également qu'il y avait des aspects de l'intervention  
11 de la GRC lors de ces évènements qui s'est passé comme il se doit et selon les plans  
12 et selon l'information. L'intervention DRAI en est une. Nous avons appris que  
13 l'intervention DRAI était conçue en réaction aux fusillades de Columbine et basée sur la  
14 prémisse que l'objectif principal dans une situation de tireur actif doit être de neutraliser  
15 la menace.

16                              Comme nous le savons, les premiers trois membres à intervenir se  
17 sont lancés à la scène, ont formé une équipe DRAI à trois et ont suivi leur formation. Il y  
18 avait des feux, il y avait des incendies et le son d'armes à feu. Ils ont continué de  
19 chercher la menace, tout était en route, et les officiers supérieurs venaient... étaient de  
20 service pour aider. L'ensemble des ressources en cas d'incidents critiques était  
21 déployé. Cela faisait partie de ce qui était censé arriver.

22                              L'équipe DRAI avait endossé les gilets rigides pare-balles et avait  
23 ses carabines – deux éléments d'équipement introduits à la suite des fusillades de  
24 Moncton et le rapport MacNeil, ainsi que l'incident MacNeil (sic) [Mayerthorpe]. La  
25 GRC, c'est clair, ils (inintelligible) a des recommandations qui ont des impacts tangibles  
26 et positifs. Le gendarme Morrison a été sauvé par son gilet pare-balles rigide. En fait,  
27 l'Agence dépasse le seuil de 80 % en matière de formation à la carabine à 82 %.

28                              Les recommandations 5.6 MacNeil déclaraient que lors des

1 incidents à haut risque et à haut stress, un superviseur doit fournir des directives en  
2 matière d'utilisation d'équipements. Les transcriptions montrent que pendant ces  
3 évènements, le superviseur a avisé aux membres d'endosser leurs gilets pare-balles et  
4 de prendre leur carabine sur au moins 9... au moins à 9 reprises.

5                   Le rapport MacNeil a également recommandé que les  
6 communications de transmission opérationnelles d'avoir un sous-officier expérimenté  
7 afin de coordonner les incidents lors d'un incident critique et de fournir des conseils aux  
8 preneurs d'appel et aux répartiteurs. La division H était... avait une longueur d'avance,  
9 le programme de gestionnaire de risques avait été mis en œuvre en 2006. Bien qu'il y a  
10 sans doute des lacunes dans l'intervention ou dans l'ensemble en ce qui a trait à la  
11 perte massive, ce qui était reconnu dans les témoins... dans le témoignage des témoins  
12 de la GRC, une bonne partie de cela s'est passée selon la formation et selon les plans.

13                   Il y a un récit également qui indique que la GRC résiste aux  
14 changements et plusieurs ont pointé à des rapports antécédents comme preuve. Mais  
15 les preuves ne sont pas à l'appui. Lorsqu'on a demandé à la GRC quelles initiatives ont  
16 été prises depuis les pertes massives, la GRC a fourni un document de 27 pages qui  
17 indiquait des interventions qui avaient déjà été mises en œuvre ou qui étaient en cours.  
18 Ils ont déjà appris que les leçons tirées des pertes massives ont déjà figuré dans  
19 l'intervention lors des tragédies... la tragédie la plus récente en Saskatchewan. Les  
20 alertes publiques ont été beaucoup utilisées là-bas et également des plans d'urgence  
21 pour le soutien aérien étaient en vigueur. Lorsque le premier avion était dans les airs, la  
22 GRC planifiait déjà pour le prochain avion. À la suite des événements, de ces  
23 événements, c'est devenu clair que parfois c'est difficile pour la police d'atteindre  
24 l'équilibre sur comment procéder. S'ils ne donnent pas suffisamment de  
25 renseignements assez rapidement, parce qu'ils veulent s'assurer que c'est précis, que  
26 c'est juste, ça peut être critiqué. S'ils donnent trop de renseignements, notamment si le  
27 renseignement n'est pas juste, on peut les critiquer que les faits n'étaient pas corrects  
28 avant de les communiquer au public.

1 On a beaucoup parlé des examens externes et à l'interne des  
2 pertes massives et beaucoup de critiques pour le manque d'un examen indépendant en  
3 matière d'intervention en cas critique. Certains ne seraient pas d'accord avec la raison  
4 d'être pour attendre jusqu'à ce que certains autres examens soient complétés. Mais ce  
5 n'était pas déraisonnable, ce n'était pas de la mauvaise foi en fonction d'une  
6 examination de plusieurs facteurs, notamment les couches d'autres examens qui  
7 allaient se produire. Cela comprenait emploi et développement social Canada et  
8 l'équipe des occasions dangereuses en vertu du Code du travail du Canada. Également  
9 le bureau des normes et des pratiques de la GRC qui avaient été contemplées dans les  
10 mois à la suite des pertes massives. Les examens après action du GTI et du GIMU  
11 (phon.) ont également été réalisés. Presque immédiatement, on a parlé de ce que  
12 deviendrait cette enquête, et bien sûr, il y avait la COVID, ainsi que les traumatismes  
13 que plusieurs des membres touchés vivaient toujours des mois suite à la tragédie. La  
14 décision de ne pas s'engager dans un examen immédiat indépendant en matière de  
15 l'intervention en cas d'incident critique, ça n'indique pas que le... la GRC cherche à se  
16 mettre à l'abri de l'examen. Cela n'indique non plus [sic] un désir de la GRC de ne pas  
17 examiner son intervention dans l'ensemble et de mettre... afin d'appliquer des  
18 changements dès que possible. En fait, une partie de ce travail-là était déjà en cours.

19 Dans les suites immédiates des événements, la division H a formé  
20 l'équipe de gestion des questions d'intérêt. Il semble que basé sur le nom, les gens ont  
21 voulu dépendre cette initiative comme étant des « *fixer* » d'Ottawa, ou des gens qui  
22 voulaient gérer les messages à véhiculer aux médias. Plusieurs témoins ont été... on a  
23 dit que... il y avait juste trois enjeux en cours : En Alerte, le bulletin CNNIS (phon.) et la  
24 plainte de Brenda Forbes. En réalité, cette équipe-là a considéré plusieurs autres  
25 enjeux liés aux politiques. Lors de l'entretien du surintendant Dimopoulos, les avocats  
26 de la Commission ont cité un courriel du 4 mai qui indiquait le mandat de ce comité-là, il  
27 y avait au moins dix enjeux. Mais les avocats de la Commission ont posé quelques  
28 questions : « alors je ne propose pas de tous les discuter, mais juste en confirmer

1 quelques-uns. » Fin de citation.

2 C'est intéressant, les avocats de la Commission ont été axés sur  
3 En Alerte en citant l'attention et les critiques de médias en ce qui a trait à ces enjeux. Il  
4 n'y avait aucun intérêt de poser des questions sur les autres enjeux, notamment  
5 l'élimination des uniformes, du véhicule, la carte Nexus de l'auteur ou l'enquête des  
6 armes à feu impliquant l'Agence des services frontaliers, le FBI ou le ATF. Tous ces  
7 enjeux-là étaient dans... parmi les enjeux du courriel du 4 mai. En ce qui a trait au rôle  
8 de cette équipe-là, le surintendant Dimopoulos a dit : « Il y a toute une foule  
9 d'événements qui a besoin d'être... des examens administratifs si on allait faire  
10 d'autres... créer d'autres politiques, des recherches. Tous ces enjeux-là, comme ceux-  
11 là sont devenus évidents devaient être abordés à l'extérieur de la Division H,  
12 simplement parce que A) il y avait un enjeu lié à la capacité. Numéro un, numéro deux,  
13 les décideurs sont centralisés. Ce sont des enjeux qui ont des implications nationales à  
14 travers l'organisation et doivent être motivé de l'extérieur de la province. Alors c'est  
15 ironique, mais il semble que dans un effort de faire preuve de proactivité, identifier des  
16 enjeux, il faudrait se mettre à examiner afin d'apporter des changements nécessaires  
17 en matière de politique ou d'autres corrections, cette équipe-là est devenue une source  
18 de critique.

19 Parfois des réponses ont mené à d'autres questions. Les  
20 participants se sont demandé pourquoi les premiers intervenants ont quitté leurs  
21 voitures et se sont rendus à pied dans Portapique, la réponse est que c'était une façon  
22 donc de s'essuyer les tirs [sic]. La GRC savait, de son expérience à Moncton que les  
23 agents dans leur voiture sont des cibles faciles. Les membres étaient mieux en mesure  
24 d'entendre et de voir les menaces de l'extérieur de la voiture qu'à l'intérieur. Mais étant  
25 donné que ces premiers intervenants ont dû faire 10 km pendant une nuit, cela a peut-  
26 être donné lieu à la perception que la sécurité des agents a primée sur la sécurité du  
27 public. Au contraire, les policiers comprennent qu'il faut mettre la sécurité des civils  
28 devant la leur. Mais lorsqu'il n'y a pas de risque de blessures imminentes, il faut quand



1 même que les agents se protègent eux-mêmes aussi.

2                   Maintenant, pour ce qui est du futur. Toute considération de  
3 recommandation significative doit tenir compte du contexte de la police en Nouvelle-  
4 Écosse. La Commission a beaucoup entendu parler des réalités de la police rurale en  
5 Nouvelle-Écosse. La GRC doit couvrir une grande région géographique ici dans la  
6 province. Une des vérités difficiles est que dans les zones rurales, la police n'est pas  
7 toujours proche. Les temps de réaction sont plus longs, les services spécialisés sont  
8 plus loin que le détachement local, par exemple. Le GTI est à Dartmouth. Sans les  
9 ressources pour transporter ces gens par voie aérienne, le GTI peut mettre des heures  
10 pour arriver, pour intervenir dans le cas d'un incident critique. Même chose pour les  
11 services de santé qui doivent intervenir en milieu rural. La GRC aussi doit fonctionner à  
12 l'intérieur des contraintes de budgets limités. La GRC est souvent en position de déficit  
13 à cause de demandes d'aide non financées par les municipalités. C'est une réalité  
14 malheureuse et un empêchement à la mise en œuvre des recommandations. Nous...  
15 M. Brennan (phon.) nous a dit que la GRC doit souvent chercher des ressources là où il  
16 n'y en a pas. Donc il s'agit finalement pour lui d'un jeu à somme nulle. C'est-à-dire que  
17 certaines initiatives doivent céder à... leur place à d'autres, même si toutes les  
18 initiatives valent la peine d'être considérées.

19                   Commissaires, vous nous avez rappelé à répétition que cette  
20 enquête ne cherche pas à culpabiliser quiconque, il s'agit de tirer des conclusions afin  
21 d'émettre des recommandations significatives qui pourraient améliorer les systèmes, les  
22 politiques, les ressources ou la culture. Plusieurs membres nous ont témoigné, des  
23 membres qui ont fait partie des opérations lors de l'incident. Vous avez écouté aussi la  
24 haute direction qui s'est engagée à prioriser la mise en œuvre des recommandations  
25 émanant de cette enquête. Nous nous sommes engagés à mettre en œuvre les  
26 recommandations découlant des enquêtes précédentes et de celles-ci, et à mettre en  
27 œuvre aussi les changements à l'organisation afin d'améliorer la transparence et la  
28 diversité de l'organisation. L'imputabilité aussi.

1 Et finalement, quelques commentaires sur le processus d'enquête  
2 et le rôle de la GRC dans ce processus. Les participants et surtout les familles et les  
3 amis des gens qui ont perdu la vie, on demandé des réponses à juste titre, afin de  
4 comprendre cet événement tragique. Les réponses dans certains cas ont été simples,  
5 dans d'autres cas, moins simples et certaines réponses ne seront jamais sûes. Certains  
6 participants n'ont pas toujours été contents du processus d'enquête, mais finalement,  
7 environ 90 employés de la GRC ont donné des... ont participé volontairement à des  
8 interrogatoires, plusieurs milliers de documents ont été divulgués et 32 témoins ont  
9 témoigné. Des premiers intervenants jusqu'à la commissaire.

10 Finalement, seulement deux témoins n'ont pas été contre-  
11 interrogés par les avocats des participants à cause des accommodements qui leur ont  
12 été concédés. Nous devrions aussi reconnaître que le personnel de la GRC a aussi  
13 vécu une épreuve énorme. Ils n'ont peut-être pas perdu des membres, des proches,  
14 et... mais, malgré leurs expériences de formation, ce sont des êtres humains. Ce sont  
15 nos voisins, des concitoyens qui se sont consacrés à la sécurité publique. Eux aussi ils  
16 ont vécu un préjudice ce jour-là. Même la perte d'un ami et d'une collègue. Plusieurs  
17 d'entre eux se sont exposés à des dangers. La Commission nous a rappelé à répétition  
18 qu'il ne s'agit pas de culpabiliser quiconque, mais de chercher la vérité. Face à une telle  
19 tragédie, on veut toujours essayer de trouver des coupables. Et la personne qui est  
20 finalement responsable n'est pas là. Son nom a été tu pour la plupart lors de ces  
21 procédures. Donc, dans un sens, il est devenu un genre de figure abstraite. Il est exclu  
22 du récit et finalement, on s'intéresse surtout à ce que d'autres ont fait pour l'arrêter. Des  
23 gens qui n'ont pas pu prévenir la violence attirent les foudres du public, mais les actions  
24 de l'auteur sont allées beaucoup au-delà de ce que les agences de police ont rencontré  
25 par le passé. On n'a jamais vu de tel crime au Canada.

26 Dans une zone rurale, pendant la nuit, il a agressé sa conjointe, il a  
27 tué des membres de sa communauté, il a incendié leur maison, il a détruit presque tout  
28 ce qu'il a rencontré. Pendant une période d'inactivité, il a poursuivi dans une autre

1 communauté et il ciblait certaines personnes qu'il connaissait, d'autres qui étaient pour  
2 lui, semble-t-il, des inconnus. Plusieurs diraient que n'eût été une certaine action de la  
3 GRC, leurs proches seraient encore en vie, et c'est compréhensible, mais si on dit  
4 « n'eût été », il faut donc tenir compte de deux autres aspects. D'abord, n'eût été cet  
5 homme, personne ne serait mort. Et l'autre aspect, qui n'est pas reconnu est que n'eût  
6 été les efforts de la police, et les autres comme les intervenants, les preneurs d'appels  
7 et... d'autres personnes auraient perdu la vie pendant ces deux jours. Oui, il y a eu des  
8 problèmes avec l'intervention, mais finalement, on a pu détenir l'auteur. On reconnaît  
9 que ce n'est que peu de confort pour les gens qui ont perdu la vie, mais l'auteur aurait  
10 pu continuer à semer le carnage et à tuer d'autres personnes, si on ne l'avait pas... on  
11 n'avait pas réussi à l'arrêter.

12 La GRC est le plus grand service de police au Canada. Elle a  
13 plusieurs rôles et fonctions. Excusez-moi. Au Canada et aussi outremer, beaucoup de  
14 responsabilités. Mais souvenez-vous que la GRC est composée de membres engagés,  
15 qui travaillent dans des communautés comme Bible Hill et Millbrook. Tout comme ses  
16 homologues municipaux, il a la présence et le souhait de protéger la sécurité publique  
17 et de répondre aux besoins des collectivités. La GRC est comme cela, en cela, un  
18 service de police comme un autre. Ces employés qui sont intervenus lors de l'incident  
19 vont essayer de déployer leur formation, au meilleur escient. Ces crimes horribles sont  
20 arrivés dans la compétence de la GRC, mais les difficultés ne sont pas le fruit des  
21 erreurs de la GRC. Il faut toujours étudier les incidents critiques et d'essayer d'en tirer  
22 des leçons, mais cela ne veut pas dire que les personnes qui ont participé à  
23 l'intervention auraient pu prévenir ou arrêter ces événements plus tôt. La police passe  
24 une bonne partie de son temps à planifier et à former ces employés, mais finalement, la  
25 police est un service réactif qui est toujours à... dans une situation de désavantage par  
26 rapport à l'auteur, parce que ce n'est que lui qui peut prévenir ce qui est... prévoir ce  
27 qu'il va faire.

28 Quand la crise est arrivée, la GRC a fait de son mieux et agi avec

1 courage et détermination pour détenir l'auteur. Parce que c'est ce que la GRC avait  
2 toujours... c'est le rôle de la GRC.

3 Merci Commissaires, ce sont mes commentaires.

4 **COMMISSAIRE MacDONALD:** Merci. Nous allons maintenant  
5 réorganiser la salle, remanier la salle pour écouter le mot de la fin des Commissaires.

6 **(COURTE PAUSE)**

7 **COMMISSAIRE MacDONALD:** Bonjour tout le monde. Nous vous  
8 rejoignons de Mi'kma'ki, le territoire ancestral et non cédé du peuple Mi'kmaq. Nous  
9 arrivons aujourd'hui à la fin des procédures publiques de la Commission des pertes  
10 massives. Nous y sommes parvenus grâce au travail acharné de nombreuses,  
11 nombreuses personnes, pendant de nombreux mois. Aujourd'hui nous arrivons à la fin  
12 des débats publics de la Commission des pertes massives. Nous allons revenir sur le  
13 chemin parcouru, sur la façon dont nous en sommes arrivés là et sur tout ce que nous  
14 avons appris en cours de route. À l'occasion de ce moment important, nous  
15 examinerons le chemin parcouru ensemble, ce que nous avons appris en cours de  
16 route et ce qui nous attend. Nous nous tournerons vers le rapport final de la  
17 Commission et le rôle très important que nous devons tous jouer afin de mettre en  
18 œuvre les recommandations à venir.

19 Dès notre premier jour en tant que Commissaires de cette enquête,  
20 notre travail a été inspiré par les souvenirs des vies perdues et l'impact de toutes les  
21 personnes touchées par les pertes massives en avril 2020 en Nouvelle-Écosse.  
22 Prenons un moment pour s'arrêter.

23 **PAUSE COMMÉMORATIVE**

24 **COMMISSAIRE MacDONALD:** Commençons par ceux qui ont  
25 perdu la vie. Nous faisons une pause pour nous souvenir deux tous les matins et nous  
26 portons leurs noms avec nous tous les jours.

27 Nous pensons également à ceux qui ont subi des torts, ainsi qu'aux  
28 membres des familles et aux amis qui ont perdu leurs proches, ici en Nouvelle-Écosse,

1 au Canada et aux États-Unis. Nous savons que l'impact de ces événements a touché  
2 de nombreuses personnes. Témoins, les premiers intervenants, les prestataires de  
3 services qui étaient sur les lieux et tous ceux et celles qui sont intervenus par la suite,  
4 pour aider et soutenir les personnes les plus touchées.

5 Les communautés, qui ont perdu des amis, des voisins et leur  
6 sentiment de sécurité partagé. Et le grand public qui s'est joint aux survivants,  
7 survivantes, aux familles, aux témoins, aux intervenants et aux communautés pour  
8 partager leur chagrin et leur deuil.

9 L'étendue du préjudice a été profonde et de grande envergure.  
10 Tant de pertes, tant de dommages, causés par les actions d'une seule personne. Qui  
11 se propagent comme des vagues.

12 Depuis le début de cette enquête publique, notre objectif a été  
13 clair : découvrir ce qui s'est passé. Explorer comment et pourquoi cela s'est produit. En  
14 examinant le problème sous-jacent et les causes profondes. Puis, en nous appuyant  
15 sur tout ce que nous avons appris, nous avons présenté... nous allons présenter des  
16 recommandations qui peuvent contribuer à rendre nos communautés plus sûres. Nous  
17 avons assumé cette responsabilité pour nous assurer que toutes ces vies perdues et  
18 tous ces préjudices subis n'auront pas été vains.

19 Les personnes qui ont perdu la vie étaient des individus, tout  
20 comme vous et moi. Ils ont contribué et fait une différence dans les endroits où ils  
21 vivaient. Nous ne pouvons pas... nous ne pouvons pas permettre que ces pertes  
22 massives soient le dernier mot sur leurs legs. Au contraire, nous devons tous continuer  
23 à travailler pour honorer les liens familiaux et communautaires qui ont tant compté pour  
24 eux, comme ils comptent pour nous. Nous devons continuer à prendre des mesures  
25 ensemble pour bâtir des communautés plus sûres.

26 Il y a des communautés comme celles concernées par les pertes  
27 massives dans tout le Canada. Les récents événements en Saskatchewan en sont un  
28 douloureux rappel. Et il y a des leçons que nous pouvons tous tirer et des mesures que

1 nous pouvons tous prendre pour renforcer la sécurité communautaire.

2 C'est pourquoi, en tant qu'enquête conjointe nationale et  
3 provinciale, notre portée est nationale. Et nous avons également examiné les leçons  
4 apprises au-delà de nos frontières, afin de nous assurer que nous pouvons apprendre  
5 des autres pour apporter des améliorations ici, au Canada.

6 Si cela semble être une approche large, eh bien, il fallait qu'elle le  
7 soit. Il s'agissait de la plus grande fusillade de masse de l'histoire moderne du Canada.  
8 Elle a impliqué 17 scènes de crime, plusieurs personnes ont été tuées, deux autres ont  
9 été atteintes par balle, et beaucoup d'autres ont été blessées ou affectées. Des  
10 centaines de témoins et d'intervenants ont été impliqués. Et, comme nous l'avons  
11 appris, plusieurs milliers d'éléments de preuves et d'informations connexes ont été  
12 générés.

13 Dès le départ, nous avons été confrontés à une tâche immense, à  
14 un mandat très large et à un calendrier tout autant ambitieux, nous obligeant à terminer  
15 notre travail en un peu plus de deux ans.

16 Notre mandat a été défini par des décrets des gouvernements  
17 fédéral et provincial, qui ont établi les lignes directrices et les limites de notre travail,  
18 notamment l'exigence d'explorer les causes, le contexte et les circonstances plus larges  
19 derrière les pertes massives.

20 Comme le reste du monde au cours de la dernière année, nous  
21 avons également à faire face aux incertitudes et aux défis d'une pandémie mondiale.  
22 Une fois notre travail commencé, nous avons également été confrontés à des défis  
23 constants concernant le rythme, l'imprévisibilité et le volume de la divulgation de  
24 documents. En dépit de ces circonstances difficiles, avec les partenaires, les  
25 participants et le public, nous nous sommes attelés à la tâche avec le soin et de  
26 dévouement qu'elle mérite. Il était important pour nous de bâtir cette Commission sur  
27 l'indépendance, le respect et la transparence.

28 Au début de 2021, nous avons agi rapidement pour constituer une

1 équipe d'experts à partir de zéro, avec un large éventail de spécialités afin de pouvoir  
2 accélérer notre enquête indépendante. Nous avons conçu un processus qui serait  
3 flexible et efficace. Qui rend pleinement partie de tous les pouvoirs d'une enquête  
4 publique pour enquêter, assigner des témoins et des documents, mais aussi pour  
5 explorer les causes profondes, plus larges, grâce à un travail de grande envergure,  
6 fondé sur la recherche et la politique.

7                   Nous avons conçu une approche qui permettra aux différentes  
8 phases de notre travail de se chevaucher, tout en s'appuyant les uns sur les autres. En  
9 termes simples, cela signifie qu'il faut commencer par une enquête approfondie sur ce  
10 qui s'est passé, puis partir de là pour explorer les problèmes sous-jacents et les causes  
11 profondes.

12                   Ensuite, sur la base de tout ce que nous avons appris, nous  
13 sommes maintenant en mesure d'envisager des recommandations potentielles ainsi  
14 que la manière de s'assurer qu'elles sont réalisables.

15                   Au début de notre travail, nous avons lancé un appel aux  
16 participants, en invitant les personnes les plus touchées, individus, familles,  
17 gouvernements, premiers intervenants et organisations, y compris les groupes de  
18 défense des droits. Il s'agit des personnes et des groupes qui, en vertu de nos décrets,  
19 se sont vu automatiquement accorder ou ont demandé la possibilité de participer de  
20 façon appropriée. Et qui continuent d'avoir un intérêt substantiel et direct dans l'objet de  
21 l'enquête.

22                   Comme vous le savez, les participants et leurs avocats ont joué un  
23 rôle essentiel dans notre travail. En nous faisant part de leurs commentaires sur les  
24 règles de pratique et de procédures, en aidant à examiner les documents  
25 fondamentaux, en soulignant les lacunes et les questions importantes. En identifiant et  
26 en interrogeant les témoins, en contribuant aux tables rondes et aux réunions de la  
27 Commission, et en nous fournissant régulièrement des observations écrites et orales à  
28 examiner. Y compris les observations orales finales que nous avons entendues cette

1 semaine.

2 Nous savons que tous les participants n'ont pas toujours été  
3 d'accord avec nos décisions ou notre approche à chaque étape de l'exécution de notre  
4 mandat. Mais, malgré cela, ils sont... vous, vous êtes restés attachés au travail de la  
5 Commission, un objectif commun de faire en sorte que les changements se produisent,  
6 afin que nos collectivités soient plus sûres.

7 C'est fort apprécié. Nous en sommes reconnaissants.

8 Nous reconnaissons que les participants et le grand public  
9 voulaient savoir ce qui s'était passé. Nous avons fait tout ce qui est en notre pouvoir  
10 pour que l'enquête et les procédures de la Commission soient complètes et  
11 approfondies.

12 Au cours de son travail, la Commission a interrogé plus de  
13 230 personnes, dont plus de 80 agents de la GRC. Grâce à des assignations à  
14 produire, nous avons recueilli des dizaines de milliers de documents, de vidéos et des  
15 fichiers audio auprès de la GRC et d'autres organismes.

16 Notre travail d'enquête comprenait également diverses visites sur  
17 les sites concernés par les pertes massives. Nous avons élaboré 31 documents  
18 fondamentaux afin d'organiser, d'analyser et de distribuer efficacement toutes ces  
19 informations.

20 Nous les avons partagées publiquement avec plus de  
21 3800 documents sources à l'appui, et des pièces supplémentaires, fournissant ainsi des  
22 informations complètes sur ce qui s'est passé les 18 et 19 avril 2020. Et ce qui les a  
23 précédés. Cette approche nous a permis de faire preuve d'efficacité et de réflexions  
24 lorsque nous avons appelé des témoins au cours des procédures publiques, en nous  
25 concentrons sur les témoins requis pour aborder les questions importantes et les  
26 lacunes factuelles.

27 Avant de publier les documents fondamentaux, nous avons tenu  
28 des réunions de travail avec les avocats des participants pendant de nombreuses



1 semaines, afin d'obtenir leurs commentaires et leur contribution, qui ont été intégrés  
2 dans les documents.

3 Nous avons ensuite partagé notre compréhension des éléments de  
4 preuve en présentant chaque document fondamental au cours d'une procédure  
5 publique. Ce qui a suscité d'autres pistes d'enquête et permis d'identifier des erreurs et  
6 des lacunes, au fur et à mesure.

7 Grâce aux documents fondamentaux, et aux documents  
8 complémentaires, nous avons partagé notre compréhension sur de qui s'est passé sur  
9 les 17 scènes impliquées dans les pertes massives. Par exemple, ce qui s'est passé à  
10 Portapique les 18 et 19 avril 2020. Du point de vue des habitants.

11 Les actions des premiers répondants à Portapique. Des points de  
12 confinement à Portapique, et dans les environnements... les environs, plutôt. La nuit à  
13 Debert, au 2328, chemin Hunter. Route 4, Wentworth, Route 4, Glenholme, Chemin  
14 Plains, Debert, caserne de pompier d'Onslow, Belmont (ph) Shubenacadie, Route 224,  
15 et au Big Stop d'Enfield.

16 Nous avons également partagé des documents fondamentaux au  
17 sujet des systèmes et processus qui ont eu une incidence sur ce qui s'est produit.  
18 Notamment, matériel de police, confirmation de la réplique de l'autopatrouille de la  
19 GRC, les armes à feu, En alerte en Nouvelle-Écosse, le groupe tactique d'intervention  
20 de la GRC, le poste de commandement stationné, transmission opérationnelle et  
21 décision de commandement de la GRC, le service de police de Truro, les  
22 communications publiques de la GRC, soutien aérien, opération de la police régionale  
23 d'Halifax, et du district d'Halifax de la GRC. Prise et répartition des appels au 9-1-1, le  
24 système des radiocommunications TMR2 en Nouvelle-Écosse.

25 Nous avons partagé les documents fondamentaux supplémentaires  
26 sur ce qui s'est passé concernant la recherche d'Informations de la part des familles et  
27 les avis de décès aux plus proches parents. Les services de soutien aux survivants, aux  
28 familles et aux communautés. Et les communications publiques de la GRC et des

1 gouvernements, après les pertes massives.

2                   Enfin, nous avons partagé les documents fondamentaux qui  
3 organisent ce que nous avons appris sur l’auteur et ses antécédents, notamment. La  
4 violence dans la famille d’origine de l’auteur, le comportement violent de l’auteur envers  
5 les autres, la violence de l’auteur envers la conjointe de fait et les malversations  
6 financières de l’auteur.

7                   Dans le cadre d’un processus de soumission régulier, nous avons  
8 invité les participants à nous faire part de toutes lacunes ou questions importantes,  
9 découlant des documents fondamentaux qui nécessiteraient un examen plus approfondi  
10 par le biais de témoignages.

11                   Nous avons également fait comparaître 60 témoins au cours des  
12 procédures publiques, les entendant à titre individuel et parfois en groupe, lorsque cela  
13 s’avérait l’approche la plus efficace et la plus cohérente. Pour chaque témoin, un avocat  
14 indépendant de la Commission posait des questions d’intérêt public et des questions  
15 qui avaient été élaborées en consultation avec les participants.

16                   Les avocats de la Commission se réunissaient ensuite avec les  
17 avocats, les participants, pour déterminer si ces derniers avaient d’autres questions à  
18 poser et dans quel ordre les poser, afin de minimiser le dédoublement et de faire que ce  
19 soit efficace au maximum.

20                   À quelques exceptions près, les avocats des participants pouvaient  
21 interroger directement les témoins.

22                   Nous avons entendu un large éventail de témoins, y compris des  
23 experts, des membres de la communauté, des intervenants et plus de 30 membres de  
24 la GRC, y compris les officiers supérieurs qui étaient responsables ici en Nouvelle-  
25 Écosse et au niveau national au moment des pertes massives.

26                   Les témoins nous ont aidés à mieux comprendre ce qui s’est  
27 passé, comment et pourquoi cela s’est produit. Certains nous ont également fait part de  
28 suggestions de recommandations, ce que nous avons été reconnaissants de recevoir.

1                    Au cours des procédures, nous avons également partagé  
2 20 rapports supplémentaires qui comprennent les résultats d'enquêtes supplémentaires  
3 sur des questions et des événements spécifiques, y compris des informations sur  
4 l'utilisation de radios et de scanners à l'auteur, les Informations sur les menottes  
5 utilisées lors des pertes massives et l'analyse des données GPS à des services de  
6 santé d'urgence.

7                    Ce sont des exemples. Tous les documents fondamentaux, tous  
8 les documents sources, tous les rapports supplémentaires et toutes les transcriptions  
9 des entretiens avec les témoins sont disponibles sur le site Web de la Commission. Ils  
10 vont nous aider, ils nous aideront, nous les Commissaires, à préparer un rapport final et  
11 nos conclusions. Et nous espérons qu'ils continueront à aider les participants publics et  
12 toute autre personne qui souhaite savoir ce qui s'est passé.

13                    Tout en apprenant ce qui s'est passé, par le biais de ces différentes  
14 étapes et approches, nous sommes également reconnaissants envers les plus de  
15 900 membres du public qui ont partagé leurs expériences des pertes massives, par le  
16 biais de notre enquête en ligne. Vos contributions nous ont aidés à mieux comprendre  
17 les vastes répercussions de ces événements.

18                    Avant de terminer, permettez-moi de dire que cela reste un très  
19 grand honneur de servir en tant que commissaire, à cette enquête, aux côtés des  
20 commissaires Fitch et Stanton, nous n'avons pas pris cette responsabilité à la légère et  
21 nous n'aurions jamais pu atteindre ce stade du processus sans les contributions de tant  
22 de personnes. Nous vous remercions tous, ce fut un parcours difficile pour les familles,  
23 un parcours difficile pour les participants et pour toutes les personnes concernées.

24                    Chaque jour, il nous a été demandé d'affronter le grand préjudice et  
25 les pertes subies lors des pertes massives. Et les familles et les participants et nous  
26 tous, on nous a demandé à tous les jours d'y faire face de nouveau. Étant donné cela,  
27 c'est pourquoi tout au long de notre travail nous sommes restés concentrés sur le bien-  
28 être et la santé mentale, en veillant à ce que les membres de l'équipe et des ressources

1 dédiées soient disponibles pour aider les personnes concernées et que nous avons  
2 partagé des informations sur la façon d'accéder aux services de soutien et au bien-être,  
3 sur notre site Web.

4 Ensemble, nous avons fait ce travail pour honorer la mémoire de  
5 tous ceux à qui on a enlevé la vie et de tous ceux qui ont été affectés. Et pour aider à  
6 apporter des changements significatifs pour l'avenir.

7 Nous avons maintenant une base solide sur laquelle nous pouvons  
8 faire des recommandations significatives et réalisables.

9 Je sais que vous avez tout ce qu'il faut pour aller plus loin et faire  
10 en sorte que les recommandations à venir soient mises en œuvre. Ensemble, nous  
11 pouvons rendre nos collectivités plus sûres.

12 Merci à tous, je vais maintenant passer la parole à madame la  
13 commissaire Stanton.

14 **COMMISSAIRE STANTON** : Merci monsieur le commissaire  
15 MacDonald et bonjour à tous. Comme vous le savez, au cours de nos travaux, nous  
16 avons construit des couches de compréhension. Comme le commissaire MacDonald  
17 nous l'a rappelé, la première phase ou couche constituait à examiner ce qui s'est passé  
18 afin de disposer d'une base factuelle complète.

19 La deuxième phase consistait à explorer comment et pourquoi les  
20 choses se sont passées comme elles se sont passées.

21 Il s'agissait d'explorer les questions connexes énoncées dans notre  
22 mandat afin de nous assurer que nous tenions compte de la façon dont les facteurs  
23 sous-jacents tels que la violence conjugale et la violence fondée sur le genre, l'accès  
24 aux armes à feu, les interventions de la police et des prestataires de services, les  
25 structures et les processus, et les communications d'urgence ont contribué aux pertes  
26 massives.

27 Une autre façon d'envisager ces questions est de les considérer  
28 comme des causes profondes – les cultures, les valeurs, les structures, les processus

1 et les systèmes qui doivent être compris pour que nous puissions déterminer ce qui doit  
2 changer afin que les circonstances et les causes qui ont donné lieu aux pertes  
3 massives puissent être pleinement traitées.

4 Comme vous savez, nous avons utilisé un certain nombre  
5 d'approches différentes pour explorer les questions connexes.

6 Nous avons engagé des chercheurs indépendants pour préparer  
7 22 rapports commandés sur les questions connexes dans le cadre de notre mandat en  
8 nous appuyant sur les structures gouvernementales et politiques clés ainsi que sur la  
9 recherche universitaire et les leçons tirées des pertes massives survenues ailleurs.  
10 Tous les rapports commandés ainsi que plus de 1 100 documents de recherches et de  
11 politiques pertinentes à notre mandat sont disponibles sur le site web de la  
12 Commission.

13 Plusieurs rapports commandés exploraient différents aspects de la  
14 culture et des pratiques policières. Certains se concentraient sur les aspects de la prise  
15 de décision en cas d'incidents critiques, certains se sont penchés sur les facteurs qui  
16 peuvent contribuer à des pertes massives, alors que d'autres exploraient les liens entre  
17 le genre, la violence, la pauvreté, la race et l'accès aux soutiens institutionnels, ainsi  
18 que la réticence de certaines communautés à signaler la violence en raison d'une  
19 profonde méfiance à l'égard des institutions de sécurité publique.

20 Les rapports commandés ont également servi de cadre à nos  
21 tables rondes.

22 Au cours de nos procédures, nous avons organisé plus de  
23 20 tables rondes auxquelles ont participé plus de 100 experts et autres personnes  
24 ayant une expérience à partager. Certains d'entre eux étaient locaux et d'autres  
25 apportant des perspectives canadiennes et internationales.

26 Les tables rondes nous ont permis d'entendre un ensemble profond  
27 et diversifié de points de vue, de connaissances et d'expériences qui ont tous servi à  
28 éclairer des questions, les systèmes et les expériences sous-jacentes que nous devons

1 aborder. Les participants aux tables rondes ont abordé un large éventail de sujets,  
2 notamment les cultures et les structures policières, la préven... et l'interopérabilité, les  
3 alertes d'urgence, prévenir et intervenir en cas de pertes massives, la lutte contre la  
4 violence fondée sur le genre et la violence conjugale et le renforcement de la sécurité  
5 communautaire.

6 Nous avons également tenu d'autres types de conversations au  
7 cours des procédures publiques, notamment des séances entre petits groupes avec  
8 des personnes qui avaient des expériences importantes et connexes à partager, et des  
9 consultations avec des groupes qui ont été différemment touchés afin de nous assurer  
10 que nos recommandations n'ont pas eu par inadvertance un impact disproportionné ou  
11 involontaire sur les personnes défavorisées ou marginalisées.

12 Grâce aux rapports commandés aux tables rondes et d'autres  
13 types de discussions, nous avons acquis une compréhension approfondie des causes  
14 sous-jacentes et du contexte des pertes massives.

15 Il existe un guide de discussions disponible sur le site web que  
16 vous pouvez utiliser pour susciter des réflexions et des conversations sur les questions  
17 que nous avons explorées, y compris, par exemple :

18 Les communications publiques pendant une situation d'urgence en  
19 examinant les processus de prise de décisions pour l'envoi d'une alerte publique lors  
20 des pertes massives;

21 Les informations techniques sur les alertes d'urgence;

22 La conception, la mise en œuvre, les capacités et les limites du  
23 système d'alerte d'urgence du Canada ou le programme « En Alerte »;

24 Les meilleures pratiques et modèles utiles pour les communications  
25 d'urgence à d'autres pays;

26 Comment transmettre des informations importantes au grand  
27 public, ainsi qu'aux premiers intervenants au niveau tactique et aux organismes  
28 d'intervention d'urgence; et

1 Comment partager des informations importantes avec le public...  
2 du public en cas d'urgence.

3 Nous nous sommes penchés sur le soutien aux individus et aux  
4 familles, aux premiers intervenants, aux prestataires de services et aux communautés  
5 après les pertes massives, y compris :

6 Apprendre ce qui a fonctionné ou non pour les survivants et les  
7 personnes les plus touchées, et les services de soutien dans le cadre de ces pertes  
8 massives et d'autres pertes massives;

9 Examiner les expériences internationales en matière de partage  
10 d'informations et de soutien à la suite des pertes massives;

11 Explorer les pratiques exemplaires pour le besoin des personnes  
12 les plus touchées et les modèles qui aident les gens à faire leur deuil, qui favorisent la  
13 guérison et encouragent la résilience;

14 Tenter de distiller les principes clés pour soutenir les personnes les  
15 plus touchées, notamment des personnes... des services de soutien complets adaptés  
16 aux différents besoins.

17 Une autre question que nous avons explorée est le lien entre la  
18 violence fondée sur le genre et la violence conjugale et les pertes massives :

19 Nous avons entendu parler de la dynamique de la violence en  
20 général et plus particulièrement de la violence fondée sur le genre et de la violence  
21 conjugale comme étant liées aux causes, aux contextes et aux circonstances des  
22 pertes massives;

23 Nous avons entendu comment la compréhension de la dynamique  
24 entre ces formes de violence pourrait aider au développement de politiques pour mieux  
25 comprendre, se préparer, identifier les signes d'alerte et répondre aux pertes massives;

26 Comment la prévention... comment prioriser la prévention de ces  
27 formes de violence et en tant qu'objectifs socio-politiques prioritaires puissent être une  
28 stratégie prometteuse pour prévenir certains obstacles, et les obstacles à une

1 prévention, une intervention et une réponse efficace de la police et d'autres institutions  
2 à la violence conjugale, la violence fondée sur le genre et la violence familiale.

3 Nous avons exploré des questions liées à l'amélioration de la  
4 sécurité et du bien-être des communautés, notamment :

5 Les pratiques exemplaires pour améliorer la sécurité  
6 communautaire qui vont au-delà de la criminalité et du maintien de l'ordre et incluent le  
7 bien-être mental, physique et social;

8 Des démarches axées sur le développement communautaire et la  
9 police communautaire contemporaine, un leadership coordonné, une capacité accrue  
10 d'interventions précoces et l'utilisation de stratégies préventives;

11 Les services de police et d'application de la loi, les institutions, les  
12 services publics, les organisations et les systèmes qui ont pour mission de contribuer à  
13 la sécurité des communautés; et

14 Les possibilités individuelles et communautaires de se maintenir en  
15 sécurité, de se soutenir mutuellement à l'avenir.

16 Nous avons examiné la structure et l'approche policières actuelles,  
17 notamment :

18 La culture du travail et de l'organisation des services de police et  
19 de l'application de la loi au Canada et dans d'autres pays;

20 Les réponses de la police aux pertes massives, y compris la  
21 formation, les procédures opérationnelles normalisées, l'équipement et les ressources;

22 Inciter et éliminer les cloisonnements au sein des services de  
23 police et entre les services de police et les organismes partenaires non policiers;

24 Les nombreux examens effectués en Nouvelle-Écosse et dans  
25 d'autres pays ont permis de formuler des recommandations sur de nombreuses  
26 questions telles que la surveillance, la formation, la préparation et la culture  
27 organisationnelle de la police;

28 Comment ces recommandations restent trop souvent lettre morte;



1 Comment les évaluations de mises en œuvre des  
2 recommandations passées peuvent fournir une perspective supplémentaire du contexte  
3 policier et identifier les défis récurrents dans la réalisation de la réforme;

4 Les obstacles aux changements et les stratégies pour comprendre  
5 et surmonter ces obstacles.

6 Nous avons exploré les questions liées à l'accès aux armes à feu, y  
7 compris :

8 Des politiques sur la façon dont la police répond aux signalements  
9 de possession d'armes à feu interdites, y compris les communications entre les  
10 organismes chargés de l'application de la loi;

11 Le contexte plus large de la possession d'armes à feu en milieu  
12 rural et de la sécurité communautaire;

13 Les recommandations antérieures sur l'accès aux armes à feu  
14 dans le contexte des événements de tireur actif;

15 Les liens entre la violence fondée sur le genre et la violence  
16 conjugale et les armes à feu; et

17 Les interventions juridiques et politiques, y compris le système  
18 d'enregistrement des armes à feu, l'évaluation des risques, les limites des mécanismes  
19 de signalement lorsque les civils s'inquiètent pour leur sécurité en raison de l'acquisition  
20 ou de la présence d'armes à feu, et l'utilisation politique favorable à l'enlèvement des  
21 armes à feu dans les situations de violence conjugale et de violence familiale.

22 Nous avons également examiné la manière dont ils règlementent la  
23 possession privée du matériel de la police, notamment :

24 L'impact du matériel de police et de la réplique du véhicule de la  
25 GRC de l'auteur dans le cas des pertes massives;

26 Le régime actuel de réglementation de l'acquisition, de l'accès et  
27 de l'élimination du matériel de la police;

28 Différents impacts des symboles de la police;

1 L'impact négatif du comportement criminel des imitateurs de la  
2 police et son impact plus large sur la confiance en la police;

3 Un éventail de points de vue sur la question de savoir si les  
4 avantages de permettre aux uniformes, à l'équipement et aux véhicules de la police de  
5 circuler dans la population générale l'emportent sur les risques.

6 Cette liste de questions et de sujets peut sembler longue, mais je  
7 peux vous assurer que je n'ai fait qu'effleurer la surface de tout ce que nous avons  
8 entendu et appris au cours des tables rondes, des tables... rapports commandés et  
9 documents de référence et des autres conversations qui ont eu lieu pendant les  
10 procédures publiques.

11 Dans le cadre d'une enquête publique, nous avons également  
12 invité les membres du public à soumettre par le biais de notre site web des suggestions  
13 de recherches ou de politiques qui pourraient être pertinentes pour notre travail. Nous  
14 avons reçu plus de 200 contributions par le biais de ce processus.

15 Merci à ceux qui ont fait une soumission publique. Vous pouvez  
16 encore soumettre des suggestions de recommandations et de changements sur notre  
17 site web jusqu'à la fin du mois de septembre.

18 L'incident des pertes massives en avril 2020 en Nouvelle-Écosse  
19 était un incident important, interconnecté et complexe. L'auteur avait également fait du  
20 mal à de nombreuses personnes de plusieurs façons avant les pertes massives. Les  
21 problèmes sous-jacents à ces actions sont également vastes, interconnectés et  
22 complexes.

23 Si nous voulons contribuer à prévenir de futures pertes massives,  
24 nous devons nous attaquer aux causes profondes et cela signifie faire un travail difficile  
25 dans nos communa... collectivités, sur nos milieux de travail, dans nos institutions et  
26 dans nos assemblées législatives pour apporter des changements profonds et durables.

27 Si cette responsabilité à venir vous semble intimidante ou trop  
28 abstraite, rappelez-vous qu'au fond, il s'agit de faire le travail nécessaire pour prendre

1 soin des gens. De nos proches et de nos familles. De nos amis et de nos voisins. De  
2 nos collègues. Nous voulons tous vivre dans les communautés sûres. Il faudrait que  
3 nous soyons tous présents pour y parvenir.

4 Avant de terminer, j'aimerais également souligner l'honneur que j'ai  
5 eu de me joindre aux Commissaires MacDonald et Fitch pour servir le public. Dans un  
6 instant, Madame la Commissaire Fitch remerciera de manière plus complète les  
7 nombreuses... nombreux groupes de personnes qui ont participé à notre travail. Pour  
8 ma part, à tous ceux qui se sont joints à nous dans cet important travail, merci. Madame  
9 la Commissaire Fitch va maintenant vous faire part de quelques remarques finales.

10 **COMMISSAIRE FITCH:** Merci la Commissaire Stanton, Monsieur  
11 le Commissaire MacDonald, et bonjour à tous. Cet après-midi mes collègues  
12 Commissaires m'ont rappelé pourquoi nous sommes ici, du chemin parcouru ensemble  
13 et ce que nous avons accompli dans notre travail pour comprendre ce qui s'est passé,  
14 comment et pourquoi cela s'est passé. Au cours des dernières semaines, nous avons  
15 fait des progrès dans la phase finale de notre procédure publique, qui consiste à  
16 approfondir notre compréhension dans le but d'élaborer des recommandations. Il me  
17 reste maintenant à partager notre orientation vers l'avenir, ainsi que des notions sur le  
18 rapport final et les recommandations.

19 Comme nous l'avons dit, au début de cette phase, notre objectif est  
20 d'élaborer des recommandations qui s'appuient sur tout ce que nous avons appris, sont  
21 éclairées par les perspectives de nombreuses personnes possédant différents types  
22 d'expertises et d'expériences, qui s'appuient sur les recommandations d'enquête et de  
23 rapports antérieurs, y compris leur compréhension de ce qui a fonctionné et de ce qui a  
24 empêché les progrès dans le passé. Des recommandations claires, pragmatiques et  
25 applicables, afin que les personnes au sein de nos gouvernements, institutions et  
26 communautés puissent commencer à agir immédiatement. Pour nous aider à élaborer  
27 de telles recommandations, nous avons continué à organiser des tables rondes, des  
28 consultations avec des participants et des discussions avec les personnes les plus

1 touchées et les membres des communautés, afin de nous assurer que nous bénéficions  
2 d'un ensemble riche et diversifié de points de vues et d'expériences. Nous  
3 encourageons également tous les Canadiens et les personnes intéressées de  
4 l'extérieur de nos frontières, à continuer de partager leurs idées pour le changement.  
5 Les informations sur la manière de... sur comment procéder, sont disponibles sur le site  
6 internet de la Commission des pertes massives.

7                   Comme l'a fait remarquer Mme la Commissaire Stanton, vous  
8 pouvez trouver sur notre site web les discussions qui résument le genre de questions  
9 que nous explorons et pose des questions pour vous aider à réfléchir aux  
10 recommandations. Nous espérons que cela vous encouragera et vous aidera à discuter  
11 des changements potentiels et des recommandations que vous aimeriez avoir avec vos  
12 collègues, votre famille, vos amis et vos voisins. Vous trouverez également sur notre  
13 site web l'état des lieux des recommandations antérieures. Ce document exhaustif est  
14 directement lié à notre vaste mandat et contient plus de 2000 recommandations  
15 pertinentes issues d'enquêtes publiques antérieures et d'autres types d'examens et  
16 d'enquêtes. Les examens sont regroupés selon une structure de recherche élaborée  
17 par l'équipe de recherche et de politiques de la Commission des pertes massives.  
18 L'objectif est d'identifier les lacunes et les opportunités, d'inspirer les nouvelles  
19 recommandations et de nous aider tous à réfléchir aux obstacles qui ont empêché les  
20 changements significatifs dans le passé.

21                   Après aujourd'hui, les procédures publiques de la Commission sont  
22 terminées, mais soyez rassurés, notre travail est loin d'être terminés. Bien que vous  
23 n'entendiez pas parler de nous aussi souvent, ou que vous ne nous voyez pas dans  
24 nos activités quotidiennes, dans les semaines et les mois à venir, nous nous  
25 concentrerons explicitement sur la préparation et l'achèvement du rapport final de la  
26 Commission qui sera rendu public d'ici le 31 mars 2023. Nous utiliserons ce temps pour  
27 nous assurer que le rapport final est complété avec la rigueur et le soin qu'il mérite.  
28 Comme vous pouvez vous y attendre, le rapport final sera exhaustif. Il doit être à la fois

1 large et approfondi, afin de remplir notre mandat, de partager nos conclusions détaillées  
2 sur ce qui s'est passé et de transmettre tout ce que nous avons appris en explorant les  
3 causes et les problèmes sous-jacents.

4 Le rapport final qui sera disponible en anglais et en français  
5 comprendra les recommandations de la Commission. Nous nous efforcerons de les  
6 rendre aussi claires et efficaces que possible. Nous savons que les recommandations  
7 seules ne suffisent pas, et ainsi nous incluons des conseils sur qui pourrait, et qui  
8 devrait, faire quoi, quand et comment. Il s'agit de mettre en place des mécanismes  
9 permettant d'assurer le suivi de responsabilités des autres à l'avenir et... à l'avenir.  
10 Entre la fin des procédures et la publication du rapport final, nous encourageons tout le  
11 monde à poursuivre les nombreuses conversations sur la sécurité communautaire qui  
12 ont eu lieu pendant nos travaux. Nous avons vu tant d'exemples de groupes se  
13 réunissant et ayant des conversations importantes et précieuses, veillé à continuer à  
14 collaborer, à chercher des moyens de travailler ensemble et de vous améliorer.

15 Tous les documents fondamentaux, les documents sources, les  
16 rapports supplémentaires, les rapports commandés, les documents de recherche et de  
17 politique, les témoignages, les tables rondes et les autres diffusions sur le web des  
18 procédures restent disponibles sur notre site web, elles sont là pour vous, afin que vous  
19 puissiez les utiliser et en parler avec vos communautés, vos collègues de travail, et vos  
20 réseaux et vos familles.

21 Nos progrès ont été rendus possibles par le travail acharné des  
22 nombreuses personnes au cours des deux dernières années. Au nom des  
23 Commissaires, je voudrais maintenant partager notre gratitude sans fin. Sachez que je  
24 ne pourrai jamais nommer tout le monde et faire comprendre par de simples mots à  
25 quel point nous sommes reconnaissants envers chacun d'entre vous.

26 Commençons par les familles. Merci de nous avoir rencontrés au  
27 début de notre travail en 2021 et à nouveau au cours des dernières semaines, et d'avoir  
28 partagé vos pensées et vos expériences. Nous continuons à vous présenter nos

1 profondes et durables condoléances pour vos pertes et nous partageons votre  
2 dévouement à rendre nos communautés plus sûres en leur mémoire.

3                   Merci à tous les participants et à leurs avocats. Vous avez tous  
4 joué un rôle essentiel dans cette enquête. En contribuant à façonner notre démarche,  
5 en établissant la base factuelle, en prenant part à des tables rondes et à d'autres  
6 discussions et en partageant vos observations, vous avez consacré de longues heures  
7 en dehors des procédures. Vous avez été présents avec nous pendant les nombreux  
8 jours et semaines de procédures publiques. Nous vous en remercions.

9                   Merci à tous les intervenants qui ont été les premiers sur les lieux  
10 lors des pertes massives. Que vous fassiez partie de la police, les services d'urgence  
11 d'incendie ou d'autres prestataires de services civils, nous apprécions votre courage et  
12 votre engagement continu à assurer la sécurité des personnes et à les aider dans les  
13 moments difficiles.

14                   Nous remercions les nombreux témoins et autres personnes que  
15 nous avons entendus lors des entretiens et pendant les procédures. Nous savons qu'il  
16 est difficile pour beaucoup de revenir sur les jours pendant et après les pertes  
17 massives. Vos souvenirs de ce qui s'est passé et vos perspectives sur les causes  
18 potentielles et les recommandations ont été déterminants pour notre travail et nous  
19 vous en sommes profondément reconnaissants.

20                   Merci également aux nombreuses personnes qui ont pris part aux  
21 tables rondes, aux sessions en petits groupes, aux consultations et autres  
22 conversations. Vous avez apporté à notre travail une expertise et une expérience d'une  
23 profondeur et d'une ampleur incroyable. En faisant la lumière sur des questions vastes  
24 et complexes et en nous aidant en rassemblant... aidant à rassembler les leçons  
25 apprises et les recommandations potentielles, y compris en nous aidant à penser à faire  
26 en sorte que les recommandations finales n'aient pas d'impacts disproportionnés ou  
27 involontaires sur les groupes défavorisés ou marginalisés.

28                   Merci aux organisations communautaires qui ont rencontré l'équipe

1 de la Commission et qui ont aidé à faire le travail dans vos communautés en nous  
2 apportant un soutien indispensable et en nous mettant en contact avec des personnes  
3 et les informations nécessaires.

4                   Merci aux membres des médias qui ont couvert les progrès de la  
5 Commission, y compris les procédures publiques aidant ainsi le grand public à rester  
6 engagé dans notre travail. Beaucoup d'entre vous ont couvert les pertes massives au  
7 moment où elles se sont produites et ont été avec nous quotidiennement pendant les  
8 procédures. Des médias indépendants et respectueux des principes sont essentiels  
9 pour garantir la responsabilité des processus publics tels que le nôtre, et vous l'avez fait  
10 avec dévouement et attention pour les personnes concernées.

11                   Nous remercions également les nombreux prestataires de services  
12 qui ont contribué à rendre notre enquête et nos procédures accessibles au plus grand  
13 nombre possible en nous aidant dans la gestion des documents, la technologie, la  
14 traduction, l'interprétation, la transcription, la sécurité et bien d'autres services.

15                   Merci au public ici en Nouvelle-Écosse, au Canada, aux États-Unis  
16 et ailleurs, pour son engagement et sa participation à nos travaux. Nous sommes  
17 reconnaissants à ceux d'entre vous qui ont pu vous joindre à nous en personne lors  
18 des délibérations. À ceux d'entre vous qui ont assisté aux journées portes ouvertes et à  
19 tous ceux qui ont participé en ligne, qui nous ont envoyé des courriels ou qui ont  
20 téléphoné. Jusqu'à présent, nous avons reçu plus de 200 000 visiteurs uniques sur le  
21 site web de la Commission, plus de 350 visionnements de nos web émissions et plus  
22 de 360 000 téléchargements de fichiers, ce qui témoigne d'un fort engagement du  
23 public.

24                   Enfin, je remercie les membres de l'équipe de la Commission,  
25 notamment ceux qui travaillent aux enquêtes, les avocats de la Commission, la  
26 recherche et les politiques, la santé mentale, le secrétariat et la logistique, ainsi que les  
27 communications et l'engagement communautaire. Vous avez travaillé jour, nuit et week-  
28 end avec un dévouement, une attention sans faille. Comme le reste du monde, vous

1 avez continué à vivre la COVID et partagé les défis de la vie, ainsi que les célébrations  
2 de ces deux dernières années, y compris l'isolement, les maladies, les pertes dans vos  
3 propres familles, les mariages et les naissances. Nous vous sommes très  
4 reconnaissants, ainsi que vos familles, d'avoir apporté de l'attention et du souci pour les  
5 gens dans tout ce que vous avez fait. Nous n'aurions vraiment pas pu le faire sans  
6 votre incroyable engagement au cours des deux dernières années.

7                   Merci à tous et à toutes de s'être engagés. Alors que nous  
8 travaillons à l'achèvement et au partage du rapport final, nous vous demanderons à  
9 nouveau à tous continuer à vous engager. La sécurité communautaire est une  
10 responsabilité partagée, une opportunité partagée. Nous pouvons tous être, nous  
11 devons être des champions du changement. En prenant les recommandations, en les  
12 mettant en œuvre dans nos communautés, nos lieux de travail et nos organisations.  
13 Les dirigeants de la GRC et d'autres représentants institutionnels se sont engagés à  
14 être ouverts aux recommandations et à se préparer à les recevoir. Nous sommes  
15 encouragés par ces engagements et ces commentaires et nous invitons les décideurs,  
16 les institutions, les groupes communautaires et les membres du public à prendre des  
17 mesures en fonction des recommandations à venir.

18                   En conclusion, je suis également honorée d'avoir été invitée à  
19 contribuer à un service public par le biais de cette enquête. En particulier de servir aux  
20 côtés des Commissaires de l'équipe et des Commissaires MacDonald et Stanton. Merci  
21 bien.

22                   Nous les Commissaires avons été investis d'une grande  
23 responsabilité et nous continuerons à faire tout notre possible pour nous en acquitter,  
24 alors que nous préparons le rapport final. Nous vous invitons tous à vous montrer à la  
25 hauteur de cette responsabilité et à faire tout ce qui est en votre pouvoir pour contribuer  
26 à la mise en œuvre des recommandations afin de rendre nos collectivités plus sûres  
27 pour tout le monde. Et bonne route avec la tempête.

28                   **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND:** C'est l'ajournement des



1 procédures

2 **--- La séance est levée à 12:50**

3

4

**C E R T I F I C A T I O N**

5

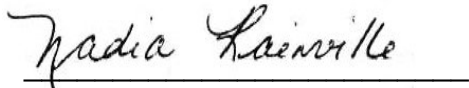
6 I, Nadia Rainville, a certified court reporter, hereby certify the foregoing pages to be an  
7 accurate transcription of the French interpretation of the hearing to the best of my skill  
8 and ability, and I so swear.

9

10 Je, Nadia Rainville, une sténographe officiel, certifie que les pages ci-hautes sont une  
11 transcription conforme à l'interprétation française de l'audience au meilleur de mes  
12 capacités, et je le jure.

13

14

  
\_\_\_\_\_

15

Nadia Rainville